

RD-CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

300 FC

www.adiac-congo.com

N° 2484 - LUNDI 14 DÉCEMBRE 2015

RDC-SÉNÉGAL

Les relations se refroidissent
à nouveau

Les membres du mouvement Y'en a marre animant un atelier à Kinshasa en mars 2015 avant leur expulsion

Une poignée des leaders de l'opposition congolaise et de la société civile ont effectué depuis vendredi le déplacement de la capitale sénégalaise censée abriter un atelier de formation sur les

processus électoraux en Afrique. Financé par l'ONG allemande Konrad Adenauer et sud africaine Brenthurst sur une initiative des mouvements citoyens Filimbi et Lucha, l'atelier auquel va prendre

part la quarantaine des personnalités congolaises invitées au forum de Dakar entend discuter des moyens d'obtenir le respect de la Constitution et l'alternance en 2016.

Ce qui n'est pas du goût des autorités congolaises qui chargent le gouvernement sénégalais pour avoir accepté accueillir sur son sol « une réunion où l'on planifie des manifestations de rue en

RDC ». Un épisode qui n'est pas sans rappeler les incidents ayant émaillé le lancement du mouvement citoyen « Filimbi » le 15 mars dernier à Kinshasa.

Page 13

ENTREPRENEURIAT

Disparition de la classe
des affaires en RDC

Si le Guichet unique de création d'entreprise a confirmé l'enregistrement de plus de 7 000 entreprises entre mai 2013 et octobre 2015 (60 à 70% sont l'œuvre des nationaux), ce regain risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau faute d'un accompagnement de l'État et des banques, ont confié des experts lors d'un forum sur l'entrepreneuriat local le 10 décembre à Kinshasa. Dorénavant, il faut une thérapie de choc qui exige une forte implication des institutions politiques du pays, des banques et des milieux des affaires, ont-ils conclu.

En effet, les investisseurs nationaux de la trempe de Kisombe Kiaku Muisi, déjà actif dans les premières heures de l'indépendance de la RDC, et d'autres comme Dokolo Sanu et Bemba Saolona ont laissé un grand vide depuis leur disparition. Désormais, les grands patrons congolais n'existent plus.

Page 12

INONDATIONS À KINSHASA

La VSV pour une prise en charge effective
des victimes

Les dégâts causés par les dernières pluies à Kinshasa sont incalculables

L'ONG demande notamment au président de la République de faire le suivi des mesures prises en vue d'apporter une assistance multiforme urgente à toutes les personnes et familles concernées. Dans un communiqué publié en début de week-end dernier, la Voix des sans-voix pour les droits

de l'homme (VSV) a dénoncé les faiblesses manifestes du pays quant à la gestion des risques et catastrophes naturelles notamment la prévention, l'alerte précoce, l'organisation des secours et assistance rapide en cas de catastrophe. S'agissant précisément de l'as-

sistance à apporter aux victimes des inondations, la VSV dit espérer que les mesures prises à cet effet seront réelles et effectives et que ladite assistance se fera rapidement et qu'elle ne bénéficiera qu'aux vraies victimes des inondations.

Page 13

SANTÉ

Des progrès dans la lutte
contre le paludisme

Page 12

ÉDITORIAL

Un Sommet positif

Il y avait, d'un côté l'utopie et de l'autre la réalité. L'utopie qui laissait entendre que l'humanité finirait par coordonner ses efforts afin de lutter contre le réchauffement climatique et la dégradation de l'environnement qui en découle. La réalité qui prédisait que les intérêts égoïstes des grandes puissances industrielles empêcheraient un accord de grande envergure permettant de protéger la nature de façon efficace.

À l'heure où s'achève le Sommet du climat du Bourget, plus connu sous le nom quelque peu ésotérique de COP 21, ce que l'on peut conclure des débats est que ni l'utopie, ni la réalité ne l'ont emporté, mais que l'humanité a enfin compris l'ampleur des défis qu'il lui faudra relever dans les décennies à venir, si du moins elle veut continuer à exister. S'il est vrai que les décisions prises dans ce sens ne s'appliqueront pas sans mal étant donné la pesanteur des institutions chargées de traduire en actes les bonnes intentions affichées au Bourget, il l'est tout autant que le temps du rêve, des illusions, des faux-semblants, de l'hypocrisie est révolu parce que l'homme ouvre enfin les yeux sur le risque vital qu'il court.

De ce point de vue le Sommet de Paris est indiscutablement un succès puisqu'il a permis d'aborder tous les sujets qui fâchent, a servi de porte-voix aux organisations de la société civile qui luttent avec acharnement contre la dérive climatique, a offert aux pays émergents de l'hémisphère sud l'occasion de dire leurs quatre vérités aux « Grands » de l'hémisphère nord, bref a ouvert la porte d'un dialogue constructif aux peuples du monde entier.

La question qui se pose à nous aujourd'hui est donc celle du suivi de cette COP 21, c'est-à-dire des actions concrètes que les Etats, les gouvernements, les peuples entreprendront pour corriger les dérives que leur inconscience a provoquées depuis le début de l'ère industrielle. Rien ne dit aujourd'hui que les appels à la raison lancés au Bourget ont été entendus. Mais rien, non plus, n'interdit de croire que c'est bien le cas.

Soyons donc plus attentifs que jamais à ce qui va se passer sur ce terrain stratégique entre tous.

Les Dépêches de Brazzaville

VIE DES PARTIS

La majorité présidentielle évalue à mi-parcours son partenariat avec le MDP



Une délégation du MDP et celle de la majorité présidentielle

Afin d'évaluer son partenariat avec la majorité présidentielle, le Mouvement pour la démocratie et le progrès (MDP) du député Jean Claude Ibovi, a eu le 11 décembre, à Brazzaville, une séance de travail avec le président par intérim de cette coalition des partis et associations politiques, Pierre Ngolo.

Dans son mot introductif, le président par intérim de la majorité présidentielle a salué l'attitude militante du MDP qui, après le débat sur le changement de la Constitution qui a polarisé l'actualité politique au Congo et le vote référendaire ayant conduit à la naissance d'une nouvelle République, a cru utile de se rapprocher de son partenaire pour faire le point du travail abattu et élaborer des stratégies pour les futures batailles politiques.

« Il est donc temps de faire une évaluation à mi-parcours de notre partenariat pour que nous sachions les points forts et les points faibles dans la perspective d'apporter ensemble des correctifs idoines. Le Congo a tourné une page de son histoire en passant d'une République à une autre consacrée par l'adoption de la nouvelle Constitution.

Au moment où notre pays amorce une nouvelle étape de sa marche démocratique, il est indispensable d'évaluer les accords de partenariat signés avec les partis et associations de la majorité présidentielle. Le MDP a ouvert le bal », a indiqué Pierre Ngolo.

Prenant la parole à son tour, le président du MDP, Jean Claude Ibovi a salué l'excellence des relations entre son parti et la majorité présidentielle, au même titre qu'avec les autres formations politiques sœurs. En outre, il a réaffirmé l'ancrage de son parti à cette coalition, avant de rappeler son parcours réalisé aux côtés de la majorité présidentielle.

« En politique, il est nécessaire de ne pas disperser les forces, parce que la dispersion, comme le dit le président français, François

Hollande, conduit à la disparition. Nous sommes venus voir le président par intérim de la majorité présidentielle pour coaliser nos forces, en vue de créer une dynamique forte, comme d'habitude, autour du président de la République, Denis Sassou N'Guesso pour les futures batailles politiques et l'installation de la nouvelle République », a-t-il déclaré.

Il a noté, en outre, que le MDP est toujours présent à toutes les rencontres politiques organisées par la majorité présidentielle. « Si le parti n'est pas représenté aux retrouvailles par le président du Conseil central qui peut être empêché, un membre du secrétariat national ou de la Commission de contrôle et d'évaluation occupe toujours la place réservée au MDP et fait le point détaillé au bureau exécutif national et aux autres membres », a-t-il expliqué, torquant ainsi le cou à certaines spéculations mensongères.

Roger Ngombé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout
Secrétaire des rédactions : Jocelyn Francis Wabout
Secrétaire des rédactions adjoint :
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo,
Clotilde Ibara, Norbert Biembedi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina,
Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama
(chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Josiane Mambou Loukoulou
Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service) ; Lopelle Mboussa

Gassia, Firmin Oyé

Service International : Nestor N'Gampoula
(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Tiras Andang

Service Culture et arts : Bruno Okokana
(chef de service),
Hermione Désirée Ngoma, Rosalie Bindika

Service Sport : James Golden Eloué
(chef de service), Rominiqwe Nerplat Makaya

Service Enquête : Quentin Loubou
(chef de service), Rock Ngassakys
Chronique littéraire : Meryll Mezath
(chef de service), Luce Jennyfer Mianzoukouta, Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki,
Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo
Pointe-Noire). Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'Agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordinateur : Alain Diasso

Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa

Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi

Sports : Martin Enyimo

Relations publiques : Adrienne Londole

Service commercial : Marcel Myande,
Stella Bope

Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya
n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa

- RDC - Tél. (+243) 015 166 200

Rédaction de Dolisie : Lucien Mpama

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)

Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa,
Stanislas Okassou

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong,
Marie-Alfred Ngoma

Administration : Béatrice Ysnel

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault

Secrétariat : Armelle Mounzeo

Chef de service : Abira Kiobi

Suivi des fournisseurs : Farel Mboko

Comptabilisation des ventes, suivi des
annonces : Wilson Gakosso

Personnel et paie : Martial Mombongo

Stocks : Arcade Bikondi

Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ

Directeur : Charles Zodialo

Assistante commerciale : Hortensia

Olabouré

Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna,
Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

DIFFUSION

Directeur : Philippe Garcia

Assistante de direction : Sylvia Addhas

Diffusion de Brazzaville : Guyche Motsi-
gnet, Brice Tsébé, Irin Maouakani

Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Mombélé Ngon

INFORMATIQUE

Directeur : Gérard Ebami-Sala

Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de
service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck

Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

IMPRIMERIE

Directeur : Emmanuel Mbengué

Assistante : Dina Dorcas Tsoumou

Directeur adjoint : Guillaume Pigasse

Assistante : Marlaine Angombo

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo

Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi

Chef de production : François Diatoulou Mayola

Gestion des stocks : Elvy Bombete

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Émilie Moundako Éyala (chef de service),
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole

Biantomba, Epiphany Mozali

Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila),
Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault

Hélène Ntsiba (chef de service), Sorel Eta,
Astrid Balimba

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale

www.lesdepêchesdebrazzaville.com

Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,
immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville,
République du Congo / Tél. : (+242) 05 532.01.09

Président : Jean-Paul Pigasse

Directrice générale : Bénédicte de Capèle

Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE 2016

Des jeunes plaident pour une élection apaisée

Réunis au sein du Réseau des leaders et des associations des universitaires du Congo (Relauc) et de la Coordination des organes des jeunes de la société civile du Congo (Cojesco), des jeunes ont estimé que le Congo devrait évoluer tant au niveau des institutions que de la consolidation de la paix.

Ces deux organisations juvéniles ont commémoré récemment, en différé, le 57e anniversaire de la proclamation de la République du Congo. En effet, placée sous la direction de Frédéric Menga, président de ces deux structures, cette rencontre a permis aux participants de suivre, entre autres, une communication sous le thème : « jeunesse et défis de paix et de démocratie, et perspective d'émergence de 2016, année de l'élection présidentielle ». Selon eux, l'élection présidentielle doit se dérouler dans la paix et dans la sécurité.

« Nous avons en face de nous 2016 qui est une année électorale. Est-ce que les problèmes auxquels l'Afrique est confrontée en matière d'élections ne vont pas se répéter au Congo ? Nous disons que nous ne devons plus rester dans nos cercles infernaux sans issue. Le Congo doit avancer; il doit suivre sa trajectoire du développement, de l'émergence telle que voulu par

les gouvernants pour que 2016 soit une année de paix rassurée, que tout se passe dans la paix, dans la sécurité », a indiqué Frédéric Menga.

C'est ainsi qu'il a invité les acteurs politiques au fair-play et à reconnaître la place de la majorité et de celle de la minorité. Cette conférence-débat a été aussi une occasion tout indiquée pour les jeunes de réaffirmer leur appartenance à la nouvelle Constitution, promulguée le 6 novembre



Les participants ; crédit photo Adiac

par le président de la République. « Aujourd'hui par rapport à l'histoire, nous sommes arrivés à la 6e République. Il y a une nouvelle Constitution qui a été adoptée, nous avons donc pensé que les erreurs commises par les Congolais dans le passé ne devraient plus se répéter dans l'avenir. Il s'agit notamment des guerres civiles, causées pour la plupart pour des raisons politiques », a rappelé Frédéric Menga.

Le coordonnateur du Cojesco a également plaidé pour que les jeunes puissent occuper des postes de responsabilité dans les institutions du pays conformément à la nouvelle loi fondamentale. Il a, par ailleurs, exhorté les jeunes à faire preuve de maturité, à chercher à se qualifier et à être compétents afin d'être aptes d'assurer leur responsabilité le moment venu. « Nous ne devons pas mettre dans les têtes que les aînés ne nous donnent pas la place.

Nous ne sommes pas là pour remplacer les vieux mais pour leur succéder parce que leurs expériences jouent de beaucoup. Nous voulons avoir une place à côté de nos pères qui exercent déjà et il revient à eux de nous faire une place, nous n'avons pas la violence comme moyen de régler nos problèmes, nous avons aussi le dialogue et des idées », a conclu le président du Relauc.

Parfait Wilfried Douniama

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Une première unité bientôt opérationnelle avec l'appui de la Chine

L'ambassadeur de Chine au Congo, Xia Huang, qui tient à la mise en œuvre de ce projet, l'a annoncé à l'issue de l'audience que lui a accordée le ministre de l'Aménagement du territoire et de la Délégation générale aux grands travaux, Jean Jacques Bouya, le 9 décembre.

L'entretien entre Jean Jacques Bouya et le diplomate chinois, a eu lieu en présence de son homologue en charge des Zones économiques spéciales, Martin Parfait Aimé Coussoud Mavoungou. Au cours des échanges, les deux hommes d'Etat ont débattu de la mise en œuvre imminente des orientations et engagements pris par la Chine, lors du sommet Chine-Afrique, tenu récemment en Afrique du Sud. En effet, à l'occasion de ces assises, la Chine, l'un des grands partenaires d'Afrique avait pris l'engagement de mettre à la disposition des Etats africains, une enveloppe de 60 milliards de dollars, en vue de permettre à ces pays de soutenir leur développement économique. En ce qui concerne le Congo, la Chine s'est intéressée en premier lieu, à la mise en œuvre effective des Zones économiques spéciales dont les études de faisabilité sont achevées. Un projet économique de grande envergure que l'Etat congolais caresse depuis plusieurs années déjà, dans le but d'accélérer et/ou booster son développement économique par le biais de l'industrialisation. Pour atteindre cet objectif, la Chine a décidé de soutenir ce projet, de façon qu'au moins une zone économique spéciale soit opérationnelle dans un délai raisonnable. « Nous avons profité de cette occasion pour voir comment la Chine et le Congo pourront travailler ensemble, afin qu'au moins une zone économique spéciale puisse entrer rapidement en service, question de permettre au Congo de réaliser son programme d'industrialisation », précise Xia Huang.

Rappelons que trois Zones économiques spéciales sont en chantier au Congo : la zone économique de Pointe-Noire, la zone économique spéciale d'Oyo-Ollombo ainsi que celle de Ouesso. Elles ont pour objectif de diversifier l'économie du pays, qui dépend essentiellement du pétrole.

Firmin Oyé

LE FAIT DU JOUR

Congo : les Conseils consultatifs, quels pouvoirs?

La Constitution du 6 novembre, qui attend de produire ses effets, prévoit en son titre 19 (en chiffre romain dans le texte, donc XIX), un total de six Conseils consultatifs nationaux. Leur énumération est la suivante : le Conseil national du dialogue, le Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles, le Conseil consultatif des femmes, le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap, le Conseil consultatif de la jeunesse, et enfin, le Conseil consultatif des Organisations non-gouvernementales et de la société civile.

On peut, à propos, parler d'un mini-cabinet dont il faudrait, le moment venu, confectionner le décor physique par l'installation de bureaux et d'équipements, après qu'en auront été désignés, nommés ou élus les animateurs.. La loi fondamentale précise, dans le dernier article consacré de ces différents conseils, qu'une « loi organique détermine l'organisation, la composition et le fonctionnement » de celui-ci. » Il est certain qu'il y aura un beau monde pour structurer l'ensemble, et les Congolais attendront beaucoup de ces innovations pour certainement

mieux se parler, mieux aborder les questions qui se poseront dans les domaines de compétences des Conseils consultatifs.

Au-delà de la dénomination, la question que l'on est en droit de se poser est celle de la représentativité de ces organes. Comment seront-ils constitués ? Jusqu'où pourront-ils exercer leur compétence, et quel crédit les Congolais accorderont-ils à leurs délibérations ? Au demeurant, comme leur nom l'indique ce ne sont que des entités de consultation, qui n'ont pas voix délibérative dans les débats. Mais la question du pouvoir réel dont ces Conseils vont jouir sera peut-être intimement liée à celle de leur représentativité. Cette dernière rejoint une autre, poser ci-haut, relative à la manière dont ils seront mis en place.

À coup sûr, donc, plus cette dernière question sera abordée avec sérénité et responsabilité, plus ces organes, qui ne devront pas normalement être inféodés aux partis politiques dont le résultat sur le terrain est celui que l'on a vu depuis près de trente ans, bénéficieront alors de la crédibilité qui leur sera due. Au cas où à leur mise en place,

le politique les cerne, en organise la sélection des animateurs sur des bases hasardeuses, les Conseils consultatifs nationaux contribueront à alourdir inutilement la grosse machine institutionnelle qui éructe déjà à vue d'œil.

Pour espérer y voir un peu clair, il faudrait sans doute attendre la prise de lois organiques afférentes. Elles seules permettront de savoir quelle sera l'étendue des pouvoirs du Conseil consultatif des femmes, chargé d'émettre des avis sur la condition féminine, le Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap chargé d'émettre les siens sur la condition des personnes de cette catégorie, celui de la jeunesse, celui des Ong et de la société civile, chargés chacun de sa matière. Tous, à l'instar du Conseil consultatif du dialogue déjà expérimenté dans le cadre du dialogue social institué il y a quelques années, adresseront leurs rapports au gouvernement.

Regardons enfin par quel argumentaire le législateur a défini le rôle du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles à l'article

230 du texte fondamental : il est chargé « d'émettre des avis sur la gouvernance démocratique, culturelle et sociale de l'Etat et de faire au gouvernement des suggestions pouvant contribuer à une gestion politique solidaire ». Le problème avec les chefs traditionnels est qu'ils sont tolérants, abondamment tolérants, mais attention à ne pas abuser de leur tolérance.

Lorsque les avis que les « vieux » seront amenés à émettre ne produiront aucune suite et qu'ils se rendront compte, au bout d'un certain temps, qu'ils gaspillent leur salive pour rien, ils pourront se mettre en colère, ou variablement garder la dent dure à ceux qui les tourmentent en dérision. Comment se vengent-ils ? En récitant des prédictions qui peuvent nuire à la quiétude des villages, en provoquant des calamités au moment où l'on s'y attend le moins. Heureusement que le politique a appris à leur tendre grand oreille. Et que les Conseils consultatifs, les six, pourront dans une certaine mesure « traiter » leurs membres. Attention à ne pas tomber dans la routine.

Gankama N'Siah



Aéroports du Congo

COMMUNIQUÉ

Les Aéroports du Congo (AERCO) prient toutes personnes ayant des véhicules stationnés sur le parking de l'aéroport Maya-Maya, de bien vouloir les récupérer au plus tard ce Mardi 15 décembre 2015, 18 heures délai de rigueur.

Passé ce délai tous les véhicules stationnés plus de 24 heures seront systématiquement déplacés par les autorités de police et placés à la fourrière sous leur entière responsabilité.

unissons-nous
pour les enfants



AVIS DE VACANCE DE POSTE CBRA/CSD/2015/003

Le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance cherche à recruter
Un(e) Spécialiste en Eau, Hygiène et Assainissement

Sous la supervision du Chef de la section Survie et Développement du Jeune Enfant, le/la Spécialiste en Eau, Hygiène et Assainissement (EHA) sera responsable de la formulation, la conception, la planification, la mise en œuvre, le suivi et l'évaluation du programme EHA afin d'assurer l'efficacité et l'efficience de la gestion du programme.

Le/la candidat(e) sélectionné(e) aura à opérer de façon autonome avec une supervision minimale.

Profil requis pour le poste

- Nationalité Congolaise (République du Congo).
- Titulaire d'au moins un Master en santé publique, génie civil, génie mécanique, géologie, hydrologie, génie sanitaire, ou un domaine lié au développement international en matière d'EHA. Une formation supplémentaire en éducation à la santé ou en communication pour le développement serait un atout majeur.
- Au moins cinq ans d'expérience professionnelle sur des postes à responsabilités dans le domaine EHA et en matière de gestion de la réponse à l'urgence. Une (1) année d'expérience dans le système des Nations Unies serait un atout.
- Capacité d'analyse et de conceptualisation.
- Aptitude à travailler dans un environnement international et multiculturel.
- Capacité à établir des relations de travail harmonieuses et efficaces.
- Aptitude à communiquer et à négocier.
- Connaissance de l'outil informatique et de ses applications communes.
- Maîtrise du français et très bonne pratique de l'anglais oral et écrit.

Conditions de service

- Grade : NO-3, selon la grille des Nations Unies.
 - Lieu d'affectation : Brazzaville - CONGO, avec des déplacements à l'intérieur du pays.
- Dépôt de Candidatures au plus tard le 18 décembre 2015 à 14 heures
Lettre de motivation + CV et Formulaire de l'historique personnel des Nations Unies (P11)
OBLIGATOIRE + copie des diplômes à l'attention de l'Administrateur chargé des Ressources Humaines, par courriel à l'adresse suivante : cbrrecruitment@unicef.org.

NB : Prière de mentionner le numéro de l'avis de vacance de poste dans l'objet du courriel.

- Les candidatures féminines sont vivement encouragées.
- Seuls les candidats présélectionnés recevront une lettre d'invitation.

ABONNEZ-VOUS

Votre journal au bureau ou à domicile

Contact: 05 532 01 09

Brazzaville

84, Boulevard Denis Sassou N'Gusso, Mpila Centre ville

Bureau de Pointe-Noire

Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).

Tél. (+242) 06 963 31 34

Les Dépêches de Brazzaville

L'actualité au quotidien

CHANGEMENT DE NOM

Je m'appelle MAMADOU KEITA GEOFFREY, je désire désormais être appelé MOUKOUALA KROUPAMOUKINA Géoffrey.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime pourra faire opposition dans un délai de trois (3) mois.

DETTE INTÉRIEURE

Les opérateurs économiques réclament 800 milliards FCFA impayés

Réunis en assemblée générale le 10 décembre, les opérateurs économiques du Congo sont revenus à la charge. Ces investisseurs nationaux qui se disent lésés, exigent du gouvernement le paiement dans un délai raisonnable, de leur dette estimée à environ 800 milliards FCFA, cumulée depuis plus d'une décennie, ainsi que l'apurement de celle occasionnée par les différentes guerres que le pays a connues.

Deux principaux sujets ont dominé les débats au cours de cette assemblée générale convoquée par l'Union nationale des opérateurs économiques du Congo (Unoc), que dirige Hel-Hadj Djibril Abdoulaye Bopaka. En priorité, les hommes d'affaires congolais ont planché sur cette question qui fâche. Celle de la dette intérieure et commerciale, d'un montant de 800 milliards FCFA, que l'Etat peine à solder depuis près de 15 ans déjà. Plus de quatre milles entrepreneurs sont concernés par cette dette intérieure.

« Nous demandons au gouvernement de payer immédiatement notre dette de 800 milliards que nous réclamons depuis près de 15 ans. Nous avons résolu de la réclamer pacifiquement, pour éviter de troubler la paix dans le pays », souligne le président de l'Unoc, El Hadj-Abdoulaye Djibril Bopaka, qui a coordonné la réunion. De même, ces opérateurs exigent l'apurement total de 324 milliards FCFA, dus au sinistre de leurs entreprises, causé par des guerres civiles à répétition, que le pays a connues dans les années 1993-1997 et 1998. Les investisseurs congolais, qui fustigent la léthargie du gouvernement à résoudre cette question, dénoncent par ailleurs, le fait que l'Etat congolais fait plus confiance aux investisseurs étrangers qu'à eux.

Abordant le point sur le transport, l'Unoc dit avoir sélectionné, à la demande du gouvernement, onze sociétés congolaises devront renforcer le secteur dans l'hinterland, en vue de rentabiliser l'ensemble des routes construites dans tout le pays.

Firmin Oyé

JOURNÉE INTERNATIONALE DES HANDICAPÉS

Joëlle Poaty appelle à une société plus inclusive

La présidente de l'ONG Agir ensemble pour les enfants handicapés (A2EH) a exprimé son espoir, le 5 décembre, dans une adresse faite à l'occasion de cette journée.

Elle a émis le vœu de voir accroître le pouvoir d'agir des personnes vivant avec handicap. La présidente de l'ONG Agir ensemble a réparti en quatre les grands enjeux de l'heure en ayant pour but de favoriser l'intégration et l'accès à la vie économique, sociale et politique de tous. Joëlle Poaty a relevé que cette journée mondiale est par ailleurs l'occasion idéale de réaffirmer certains principes de base, trop souvent oubliés (tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits). « Le respect de cette dignité due à chaque personne valide ou non, implique la reconnaissance des droits fondamentaux comme l'éducation et l'accès au travail », a-t-elle ajouté.

Lors de son allocution, la présidente de A2EH a demandé à toutes les personnes vivant avec handicap de s'affirmer au Congo en se distinguant par leur compétence et la qualité de leurs différentes entreprises.

Terminant son discours, elle a estimé que tous ceux qui aiment le Congo puissent encourager sans discrimination intégrative l'apport de tous au développement de la nation.

Agir ensemble pour les enfants handicapés, rappelons-le, est une ONG politique dont l'un des objectifs majeurs est la lutte contre la discrimination des personnes vivant avec handicap en particulier les enfants. Elle est basée à Pointe-Noire, avec une antenne à Brazzaville.

Guillaume Ondzé

AVIATION CIVILE

Le budget de 2016 s'élève à plus de dix milliards FCFA

À l'issue du conseil d'administration tenu le 11 décembre à Brazzaville, le Comité de direction de l'Agence nationale de l'aviation civile (Anac) a retenu à 10.398.285.000 FCFA le budget exercice 2016 de ladite structure nationale. Une somme en légère augmentation (2,7%) par rapport à celle de l'année dernière.

Au nombre des priorités que s'est fixée cette Agence on note le maintien des infrastructures aéroportuaires dans des conditions d'exploitations conformes aux normes de l'Organisation internationale de l'aviation civile.

« Outre la pérennisation de ces plates-formes aéroportuaires construites avec des investissements lourds, leur certification est notre priorité. Les équipements de sûreté utilisés au niveau des aéroports de Brazzaville et de Pointe-Noire, sont de même qualité que ceux d'Ollombo, Djambala, Ouesso et Dolisie. C'est pourquoi il nous faut suffisamment de moyens », a indiqué le directeur général de l'Anac, Serge Florent Nzota.

Outre les questions liées à l'en-

tretien de ces infrastructures, ce budget sera également utilisé pour des formations visant à renforcer les capacités du personnel de l'Agence.

En dehors du budget, les membres du comité de direction ont adopté le procès-verbal de leur session de février 2014, le rapport d'activités de 2015 ainsi que le programme d'actions de l'ANAC de 2016. Des recommandations relatives à l'adoption du rapport d'activités de 2015, la réforme du parc automobile, la mise en place d'une cellule de passation des marchés, au renforcement des mécanismes de recouvrement auprès des clients de l'ANAC ont été formulées. Cette agence compte de même sur la subvention de l'Etat pour entretenir des aéroports et aérodromes non concédés.

Notons que pour assurer pleinement ses missions de supervision de la sécurité et de la sûreté de l'aviation civile, l'ANAC a mis en place entre autres, des règlements aéronautiques nationaux, des procédures et brochures diverses afin de faciliter le travail

des personnels techniques, notamment celui des inspecteurs.

Rappelons que c'est toujours dans le but de moderniser et réhabiliter les plates-formes aéroportuaires de Maya-Maya, Agostinho-Néto et celle d'Ollombo dans le département des Plateaux, la société des Aéroports du Congo a, récemment, contracté une dette de dix-huit milliards FCFA, auprès de la BDEAC, la BGFI, la BCI et la Société générale du Congo.

Les investissements qu'elle compte réaliser concernent entre autres, la mise aux normes internationales de la chaussée aéronautique de l'aéroport international de Pointe-Noire, l'assainissement du site, le balisage lumineux et le marquage au sol.

D'autres travaux portent sur la réhabilitation et la mise aux normes de la distribution électrique, l'acquisition et le déploiement du matériel informatique de télécommunications ainsi que la vidéo-surveillance. La réalisation des clôtures fait aussi partie des travaux à exécuter.

Lopelle Mboussa Gassia

BOUENZA

58 logements sociaux et une gare routière à construire à Madingou

Une vingtaine de sociétés ont soumissionné à ces deux marchés, pour lesquels l'ouverture des plis a eu lieu les 10 et 11 décembre, à la Délégation générale aux grands travaux (Dggt), en présence des autorités habilitées et des représentants des entreprises soumissionnaires.

Financés entièrement par le budget de l'Etat, ces deux projets sociaux font partie des projets arrêtés dans le cadre de la municipalisation accélérée du département de la Bouenza, qui abritera les festivités nationales l'année prochaine.

Vingt-quatre entreprises sont en lice pour disputer ces deux marchés dont l'objectif principal est de renforcer les infrastructures dans ce chef-lieu de département. En ce qui concerne les logements sociaux, le projet concerne la construction de trente-six logements de type F4 ; seize logements de type F5 ;



six logements F6 ; un mur de clôture ; une guérite ; un local pour groupe électrogène ainsi que les aménagements extérieurs. Au total dix entreprises ont concouru à ce marché. Pour la réalisation des travaux, ces sociétés ont proposé, de manière générale, des montants qui varient de 7.385.459.138 FCFA à 13.373.037.357 FCFA, à exécuter dans un délai allant de sept à trente mois.

S'agissant de la gare routière de Madingou, les travaux à réaliser portent sur la construction de deux hangars, dont un à passager et un autre à dépôt ; de deux blocs

: l'un devant abriter les services de dépannage et l'autre réservé pour les services administratifs. Il sera aussi construit dans le même site, des voiries et réseaux divers ainsi que des aménagements extérieurs. Pour ce dernier projet, quatorze sociétés ont soumissionné. Elles ont proposé dans l'ensemble, pour l'exécution des travaux, des montants variant entre 1.3998.881 FCFA et 1.999.743.779 FCFA, exécutoire entre 6 et 12 mois.

À Nkayi, toujours dans le cadre de la municipalisation accélérée, dix sociétés ont soumissionné pour la construction d'un hôtel de ville ainsi que les résidences du maire et du secrétaire général. L'ouverture des offres relatives à ce marché a eu lieu en présence des représentants du ministère de l'Intérieur et de la décentralisation. Le montant des offres oscille entre 1.813.304.597 FCFA et 5.754.686.322 FCFA pour une durée d'exécution de 8 à 16 mois.

F.O.



DES FORMATIONS POUR BOOSTER VOTRE CARRIERE !

L'IPRC organise à Brazzaville et à Pointe-Noire des séminaires de formation selon le programme ci-dessous. Pour les inscriptions* et pour tous renseignements, contactez-nous aux coordonnées suivantes :
Tél. 06 913 81 45/06 992 04 91 - Email : inscription@iprc-training.org

INTITULE DE LA FORMATION	DUREE	PERIODE
Développer une communication efficace avec son équipe et sa hiérarchie	3 jours	7 au 9 décembre 2015
Gagner du temps et gérer ses priorités	3 jours	14 au 16 décembre 2015

*Possibilité de remise pour plusieurs participants d'une même structure.

FRANCE

Rapprochement entre Ouessou et Saint-Cyr l'Ecole pour un accord-cadre de l'amitié

À l'issue d'une rencontre officielle à Saint-Cyr-l'Ecole jeudi 10 décembre, les maires de Ouessou, Ghislain Thierry Maguessa Ebome et son homologue français Bernard Debain, se sont mis d'accord pour l'élaboration d'un accord-cadre de l'amitié entre les deux municipalités.

Cet accord serait l'aboutissement d'une collaboration tripartite entre l'association de la diaspora congolaise Affikos, présidée par Dine Ahissou, promotrice de relations bilatérales, un élu de la ville hôte, Lydie Duchon, maire-adjoint chargée de la petite enfance et l'accompagnement du RICE présidé par Ambroise Fouti Loemba. Les maires de Ouessou et son homologue de Saint-Cyr-l'Ecole ont accepté chacun, d'inscrire au chapitre de leur coopération extérieure, un rapprochement entre les villes de Ouessou au Congo et Saint-Cyr-l'Ecole dans le département des Yvelines en France.

« C'était à la demande groupée de Dine Ahissou et d'Ambroise Fouti Loemba, que j'ai pu présenter au maire ce projet de coopération. Ayant obtenu le quitus de sa part de l'instruire et je me suis rendue sur place à Ouessou lors des festivités de la municipalisation accélérée. Aujourd'hui, les négociations

nous permettent d'être en mesure de mettre en relation directe les deux maires et de dessiner les contours d'un accord-cadre de l'amitié », a expliqué à la presse l'adjoint au maire en charge du projet en France.

C'est une vision partagée et saluée par le maire de Saint-Cyr-l'Ecole. Dans son allocution de circonstance, Bernard Debain a souligné combien sa ville avait un regard obligé sur le Congo pays ami. Car, a-t-il confié, la ville a eu des étudiants africains qui sont devenus d'illustres personnages dans leurs pays respectifs. « Parmi eux, je peux citer Jean-Michel Moukoko ou Guy Blanchard Okoi, actuel chef d'état-major de l'armée ». Et de poursuivre qu'il a en mémoire un pan de l'Histoire du temps de Félix Eboué, gouverneur général, qui a permis à la France d'installer à Brazzaville la capitale de la France libre.

En toute courtoisie, Ghislain Maguessa Ebome a remercié son homologue et attend beau-

coup de cette coopération. En perspective, l'accord-cadre fixerait des champs d'action tels que le renforcement des capacités des fonctionnaires municipaux de Ouessou ; l'appui de l'apprentissage et de la formation des élèves dans le domaine de la santé ou la création d'un environnement favorable aux échanges socio-économiques et culturels. Pour Dine Ahissou, Affikos est une association de la loi de juillet 1901 qui a pour but statutaire d'être un des acteurs participatifs au développement du Congo à partir du pays d'accueil. Elle espère une prise en compte de la société civile par les décideurs en charge des politiques de développement. Ainsi, explique-t-elle, « le rapprochement entre Ouessou et Saint-Cyr-l'Ecole constituera une première étape qui illustrera la diversité des champs d'intervention que nous comptons amplifier auprès de toutes les villes congolaises. Plusieurs contacts ont été pris avec les



Le maire de Ouessou Ghislain Thierry Maguessa Ebome reçu par son homologue de Saint-Cyr-l'Ecole, Bernard Debain Photo : Ambroise Fouti Loemba

maires d'ici en France et là-bas au Congo ».

L'approche de coopération entreprise par Affikos vient s'ajouter au travail de lobbying déjà mené par les associations congolaises telles que Sadema avec Gaston Massala ou Fideco avec Francine Caillouet dans le département des Yvelines. L'implication de la société civile de la diaspora a déjà permis d'instaurer en 2009, une coopération entre les départements de la Cuvette

et celui des Yvelines. Elle se décline principalement dans les domaines de la gestion de la voirie urbaine, de la gestion des structures de santé de proximité, et de la culture. Depuis son origine, les Yvelines ont investi 295 000 000 millions de Francs CFA dans cette coopération. L'année dernière, le Congo était le pays à l'honneur dans les Yvelines, renforçant davantage la coopération décentralisée entre le Congo et la France.

Antoine Daniel Kongo

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Esgae enfin définitivement agréée par l'Etat

L'Ecole supérieure de gestion et d'administration des entreprises (Esgae) a célébré avec faste, le 10 décembre à Brazzaville, l'obtention de son agrément définitif. C'est la reconnaissance par l'Etat des efforts inlassables et soutenus fournis par ladite école.

L'accréditation définitive de l'Esgae a été accordée par le ministère de l'Enseignement supérieur lors de la tenue de la quatrième session de la Commission d'agrément des établissements d'enseignement supérieur tenue du 03 au 04 décembre 2015 à Brazzaville. Vingt-deux ans durant, l'Esgae a fonctionné avec un agrément provisoire qui était souvent renouvelé. Dans un environnement très concurrentiel, dominé par une pléiade d'écoles et instituts supérieurs privés à Brazzaville et à travers le pays, cet agrément

donne plus du crédit à l'Esgae. « Dans un contexte de mondialisation de l'enseignement supérieur, l'Esgae a su porter haut le drapeau de notre pays à travers des trophées d'excellence et de qualité obtenus à Genève et à Paris en 2012, puis à Berlin en 2013 mais aussi en figurant dans les classements mondiaux des mille meilleures universités et écoles depuis 2008 grâce aux diplômés de master que nous délivrons », a indiqué le professeur Roger Armand Makany, directeur général de l'école.

Emus par ce geste, les étudiants de l'Esgae se sont exprimés en ces termes : « nous pourrions désormais envisager la poursuite de nos études dans notre école. Nous exprimons notre profonde gratitude au président de la République pour l'importance qu'il accorde à l'enseignement supérieur ».

Avant de prendre leur décision, les experts de la commission d'agrément, procèdent à une évaluation des capacités institutionnelles des structures au cas par cas, en distinguant trois niveaux d'ap-

préciation crédités chacun d'un coefficient. Ils tiennent compte du taux du coefficient, des capacités opérationnelles, techniques et administratives. Très souvent, les établissements d'enseignement supérieurs agréés sont ceux qui obtiennent de bonnes moyennes reconnues par les experts de la commission d'agrément.

Cette commission procédera à terme à la notification pour chaque établissement des avis indiquant leurs forces et leurs faiblesses. Au terme de la tenue de la commission d'agrément, le ministère de l'Enseignement qui entend ainsi relever le défi de l'excellence de ce sous secteur de l'éduca-

tion peut ou ne pas annoncer la convocation d'une commission technique de reconnaissance des diplômes.

Soulignons qu'en marge de cette cérémonie d'obtention de l'agrément, le DG de l'Esgae a dédié l'ouvrage intitulé « Word Winner » écrit par Mélodie Princilia Boueya, une ancienne étudiante de cette école ayant obtenu en juin 2013 un master 2 en finances. Dans son ouvrage, Mélodie Precilia Boueya décrit la mentalité et les aptitudes qui caractérisent un vainqueur. Elle incite ainsi à l'engagement et au courage pour vaincre les vicissitudes de la vie.

Fortuné Ibara



Assurances et Réassurances du Congo

Une équipe jeune et dynamique à l'écoute de vos besoins

Assurance Incendie	Assurance Santé
Assurance Transport	Assurance Construction
Assurance Multirisques Habitation	Assurance Médicale
Assurance Glaces Transport	Assurance Voyage
Assurance Responsabilité Civile	Assurance Entreprise

Agence KIV - Avenue de la République - Tél : +242 33 36 12 69 / 33 36 16 36
 Agence PIR - 123, Avenue Tazenda Tzibanza - Tél : +242 33 36 16 63 / 33 36 16 36
 Email : ar@ar-congo.com - www.ar-congo.com

LUTTE CONTRE L'ÉTAT ISLAMIQUE

C'est la guerre !

Les Américains annoncent qu'ils vont revenir en Irak pour « finir le travail ». La réalité sur le terrain impose aux états-majors de parler ouvertement de guerre.

Le mot n'était pas tabou, mais il se déclinait en des versions qui le diluaient dans un magma de termes pour en atténuer peut-être la brutalité. Contre le terrorisme exercé surtout par l'Etat islamique (ISIS), les Occidentaux parlaient d'attaques, de conflit, de violences, de combats. Et les troupes combattant le mouvement islamiste en Irak et en Syrie prenaient surtout le grand soin de diriger les opérations de loin, préférant bombarder à partir du ciel les positions ennemies. Tout cela va changer car les capitales occidentales sont désormais unanimes sur un fait : « *Penser battre notre ennemi en allant le frapper loin de nos maisons, c'est refuser de voir la réalité en face* ». Ces propos sont du Premier ministre italien Matteo Renzi, pourtant un des plus réticents aux bombardements en Syrie contre l'ISIS. Instruits par l'aventurisme de l'ancien président français Nicolas Sarkozy en Libye et par celui tout aussi « frankensteinien » de George Bush en Irak où le remède s'est révélé pire que le mal, les Italiens hésitaient jusqu'ici à se joindre à une coalition jusqu'au-boutiste.

En Italie on continue de soutenir que l'attitude téméraire des Français et des Britanniques a conduit à l'effondrement du régime Kadhafi au point qu'aujourd'hui on parle de ce pays comme la seconde place forte de l'ISIS après la Syrie. « *Il faut des actions militaires* », a soutenu une autre figure haute de la gauche européenne, Mme Elisabeth Guigou, présidente de la Commission des Affaires étrangères de l'Assemblée nationale française et qui n'était pas jusqu'ici rangée parmi les faucons. Elle ajoute que si la France n'était pas intervenue militairement au Mali, « *nous aurions aujourd'hui un Etat terroriste en Afrique* ».

La guerre est donc désormais dans la bouche de tous. La France qui appelle de ses vœux la formation d'une vaste coalition contre l'ISIS en Syrie ne l'a pas vraiment obtenue mais les ralliements individuels à cette idée conduisent au même résultat. Si Russes et Américains continuent de jouer sur le terrain au « *je t'aime moins non plus* », leurs positions initiales se sont visiblement rapprochées. La Grande Bretagne a obtenu de son parlement qu'elle se joigne aux bombardements en Syrie alors que l'Allemagne, d'habitude pacifiste, annonce qu'elle ne laissera pas ses alliés seuls. Elle entend apporter une aide logistique qui ne sera pas de trop. Russes et Turcs continuent de se regarder en chiens de faïence et se soupçonnent des pires avanies, mais leurs armées sont actives aussi dans la région.

Tout est en place pour une guerre qui ne disait pas jusque-là son nom. Les Etats-Unis annoncent pour jeudi prochain une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU afin de débattre des moyens d'assécher le financement de l'ISIS. « *Un front international uni est crucial pour atteindre l'objectif* » d'isoler l'EI du système financier international et « *gêner son financement* », a affirmé le secrétaire américain au Trésor Jacob Lew. Et pour ne pas être en reste, le ministre américain de la Défense a indiqué que les Etats-Unis étaient prêts « *à aider l'armée irakienne avec des moyens additionnels* » pour « *finir le travail* » à Ramadi, « *y compris des hélicoptères d'attaque et des conseillers militaires accompagnant* » ces forces irakiennes. En clair armement, oui, mais aussi retour des militaires US en Irak : la guerre ! Le ministre américain de la Défense, Ashton Carter, dit avoir demandé aux pays de la région moyen-orientale « *des forces spéciales, des avions de reconnaissance et d'attaque, et des armes et munitions. La Turquie doit en faire plus pour contrôler sa frontière souvent poreuse* », a-t-il affirmé. Avant d'ajouter : « *j'aimerais que les nations sunnites arabes en fassent plus* », car ces pays auraient « *un avantage distinctif* » dans le combat terrestre pour reprendre les régions détenues par le groupe Etat islamique en Syrie et en Irak, qui sont pour la plupart sunnites, a-t-il dit. Si cela n'est pas la guerre, ça y ressemble diablement.

Lucien Mpama

DISTINCTION

L'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville dans le top 10 africain



Une vue intérieure de l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville

Le site Africeleb vient de publier le Top 10 des meilleurs aéroports internationaux africains en 2015. Bien que succinct et dépourvu de détails essentiels, l'enquête réalisée place l'aéroport international Maya-Maya de Brazzaville à la 6ème place.

Africeleb aurait utilisé, pendant toute l'année, un sondage auprès des voyageurs et « *d'électeurs* ». Ces derniers représenteraient des personnes rompues des questions aéroportuaires. Ils auraient soumis leurs votes, à en croire le site, au travers des courriers rapportant des expériences vécues à travers le continent.

En tête de liste de cette sélection, deux aéroports sud-africains. L'aéroport de Cape Town et OR Tambo de Johannesburg.

L'aéroport Houari Boumediene d'Alger occupe la 3ème place, suivi de l'Ile Maurice avec son aéroport Sir Seewoosagur Ramgoolam. L'aéroport de Kigali, au Rwanda se range à la 5ème place suivi de Maya-Maya de Brazzaville. A la 7ème place, on retrouve une fois de plus l'Afrique du Sud avec l'aéroport King Shaka de Durban. L'aéroport Oujda Angads du Maroc vient à la 8ème place. Le tableau est clos par Bole Internationale d'Addis-Abeba, en Ethiopie et l'aéroport international de Harare, au Zimbabwe.

Réagissant à ce Top 10 laconique, plusieurs internautes ont fustigé l'absence d'éléments cruciaux d'appréciation. Souvent critiques à l'égard de leur pays, des internautes congolais ont, tout de même, salué

la place de l'aéroport de Brazzaville modernisé depuis 2010. Démarrés en 2008, les travaux de construction de la nouvelle aéro-gare de Maya-Maya ont été exécutés pour un montant de plus de 86 milliards de francs CFA. Les travaux de construction de la piste et des installations terminales de l'aéroport Maya-Maya ont entraîné une augmentation du trafic passager, qui est passé de 745.596 passagers en 2008 à 1.126.017 passagers en 2013, soit une hausse de trafic de 38%.

Soucieux de le placer aux standards internationaux et de faire de lui un hub à vocation sous-régionale et internationale, les autorités congolaises ont laissé la gestion de l'aéroport international de Maya-Maya à la société Aerco.

Quentin Loubou

Des Congolais parmi les migrants arrêtés en Turquie

L'immigration clandestine vers l'Europe se révèle chaque jour complexe et un business très profitable car les pauvres savent payer.

Les arrivées de migrants clandestins sur les côtes italiennes n'ont jamais cessé même si le rythme a un peu ralenti. Au fur et à mesure que la Libye, pays de prédilection pour les clandestins voulant gagner l'Europe, est devenue terre de tous les dangers, les migrants passent par tous les côtés. D'autant que si habituellement ce sont les migrants africains qui privilégient la voie libyenne, ces derniers mois des désespérés venus en masse de pays en guerre comme l'Irak, l'Afghanistan et surtout la Syrie, se sont eux aussi lancés dans cette voie.

La Turquie vient d'annoncer mardi et mercredi derniers un total de 600 migrants désireux de passer par ce pays pour gagner la Grèce. Pour la seule journée de mercredi, affirme-t-on à Ankara, 149 personnes ont été découvertes dans

un chantier à Bodrum, alors que 152 autres ont été découvertes à bord de trois embarcations prêtes à prendre la mer. Plus significatif, l'opération a permis de démanteler un réseau de passeurs international.

Selon la police turque, pour cette seule opération 11 improvisés-capitaines de bateau ont été arrêtés. Il s'agirait de 6 Syriens et de 5 Turcs, alors que 5 véhicules appartenant au réseau ont été saisis. Cette opération donne à voir la complexité du phénomène de l'immigration clandestine vers l'Europe : les victimes peuvent facilement être des entremetteurs, se transformer en affairistes, alors que les juteux profits de ces traversées payantes renforcent une logistique de plus en plus en pointe.

Car, pour pourris qu'ils soient, les bateaux pour la traversée, il faut bien les acheter quelque part avec de l'argent. D'où la cherté rapportée des prix de passage : jusqu'à 5000 euros par personne (un peu plus de 3 millions 200.000 F CFA).

A ce taux, les 600 clandestins qui voulaient prendre la mer à leur risque et péril ont dû déboursier, dans la meilleure des hypothèses, une somme faramineuse, faisant de ce trafic un business qui rapporte plus que tous les autres trafics de l'heure connus !

Complexité dans la complexité : ce sont des personnes réputées pauvres et fuyant la pauvreté qui déboursent de telles sommes, dans l'espoir de ramasser une mise supérieure une fois entrée et établie en Europe ou en Occident. La police turque affirme que les personnes arrêtées cette fois étaient de diverses nationalités : des Syriens, des Afghans... et des Congolais ! Toutes les nationalités et toutes les situations se rencontrent désormais dans le monde de la migration clandestine. La guerre et la pauvreté s'entremêlent pour créer un mal-être qui force la jeunesse à aller braver les graves risques de l'inconnu dans les déserts et les océans.

L.Mp.

ELECTIONS EN RCA

L'ex-président François Bozizé dénonce des pressions extérieures

Dans une interview exclusive, le 10 décembre, à Voxafrica, l'ancien président centrafricain, Bozizé, a contesté le rejet de sa candidature à la présidentielle du 27 décembre 2015, dénonçant des pressions extérieures sur les autorités centrafricaines.

Dans une décision rendue le 8 décembre, la Cour constitutionnelle centrafricaine a estimé illégale la candidature de l'ex-dirigeant de la RCA de 2003 à 2013. Nonobstant, l'absence de récépissé d'inscription sur la liste électorale, les sages de la haute instance juridictionnelle ont d'abord invoqué à l'appui « l'interdiction pour François Bozizé de se présenter pour un autre mandat, en application de l'article 51 du nouveau code électoral et de l'article 1^{er} alinéa 2 de l'accord de Libreville du 11 janvier 2013, repris dans la charte constitutionnelle de transition du 18 juillet 2013 ».

Un argument rejeté en bloc par l'ex-général président sous sanction des Nations unies depuis mai 2014, avec interdiction de voyager et gel des avoirs. « La décision de la Cour constitutionnelle, je le sais, a été prise sous l'effet



L'ex-président François Bozizé

des pressions extérieures. », a déclaré l'ex-président, Bozizé. A en croire, le leader du KNK (au pouvoir de 2003-2013), la décision ne permettra pas d'assurer la démocratie, la liberté et la paix dans le pays.

« Le combat se poursuivra... » Depuis sa chute en mars 2013, la Centrafrique a basculé dans le chaos marqué par des affrontements intercommunautaires entre Chrétiens et

Musulmans du pays. Bozizé est soupçonné d'être le mentor des anti-balaka, une milice chrétienne composée en majorité des anciens gardes rapprochés du président déchu. Malgré, les sanctions onusiennes, l'ex-président circule librement dans certains Etats, suscitant l'indignation de la communauté internationale et des ONG des droits de l'Homme. Il a tenté, par deux fois, de prendre le pouvoir par la force (en décembre 2013 et septembre 2015), selon les autorités de la Transition.

Dans la même interview avec nos confrères de Voxafrica, il conclut : « le combat se poursuivra avec le peuple centrafricain pour la paix et la démocratie véritables », a-t-il menacé. Cette déclaration est susceptible de diverses interprétations. A Bangui, à l'annonce de l'invalidation de sa candidature, des hommes en armes acquis à sa cause sont sortis dans les rues, mais ils ont été rapidement dispersés par

les soldats onusiens. Arrivé au pouvoir à la merci d'un coup d'Etat militaire ayant renversé le feu président Ange-Félix Patassé, le 15 mars 2003, Bozizé a bénéficié de nombreux soutiens notamment dans la sous-région. Il n'était pas à sa première tentative.

Plusieurs tentatives de putsch depuis les années 80

Ancien bras droit de l'empereur Jean-Bedel Bokassa, puis ministre de la Défense sous David Dacko, François Bozizé a tenté en 1982 de renverser le régime militaire du général André Kolingba. Lors d'un autre coup d'Etat manqué en mai 2001 contre Ange-Félix Patassé, Bozizé est accusé par l'entourage du président. On lui reproche une participation à cette tentative de renversement ou tout du moins un certain laisser-faire. En octobre 2002, grâce au soutien du Tchad, il entre à Bangui avec ses troupes pour un énième coup d'Etat, mais sans succès.

Fiacre Kombo

BURKINA FASO

Trois militaires inculpés pour leur rôle présumé dans l'affaire Norbert Zongo

La justice burkinabé a inculpé trois soldats de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle (RSP) - dissout après le coup d'Etat manqué de septembre -, dans l'affaire Norbert Zongo, un journaliste assassiné avec trois de ses compagnons, le 13 décembre 1998.

Norbert Zongo enquêtait sur la mort suspecte du chauffeur de François Compaoré, le frère cadet du président déchu Blaise Compaoré. Cette inculpation est saluée par la quasi-totalité du peuple burkinabé qui ne croyait plus en la justice de leur pays, puisqu'en 2006, les autorités judiciaires avaient prononcé un non-lieu sur cette affaire.

Selon des sources proches du dossier, les soldats inculpés sont: le caporal Wampasba Nacoulma, le sergent Banagoulo Yaro et le soldat Christophe Kombasséré. Ces derniers sont aussi inculpés dans l'affaire Thomas Sankara, le président du Burkina Faso assassiné, le 15 octobre 1987, lors du coup d'Etat de Blaise Compaoré. « Trois militaires de l'ex-RSP font l'objet de mandat de dépôt. Les auditions se poursuivent et, à ce jour, il y a eu une dizaine d'auditions, des saisies ont été opérées. Il y a une relance de la procédure », a confié Me Bénéwendé Sankara, l'un des avocats de la famille Zongo. « Ces trois hommes étaient déjà impliqués dans l'as-

sassinat de David Ouédraogo, le chauffeur de François Compaoré, frère cadet de Blaise Compaoré, a poursuivi l'avocat. Ils sont également impliqués dans l'assassinat du président Thomas Sankara. Ce sont des éléments du Régiment de sécurité présidentielle. Il ressort également du point fait par les juges d'instruction que plus d'une dizaine d'auditions ont été faites et on a retrouvé l'épave du véhicule qui a été utilisé. Je ne saurais vous dire exactement où, mais nous avons vu les photos de l'épave (...) donc c'est un élément, c'est une pièce maîtresse du dossier. Mais ce qui est important, c'est surtout les inculpations puisque ça permet de continuer les interrogatoires. »

La justice ne s'est pas seulement arrêtée à inculper les trois militaires, mais elle a dit avoir retrouvé et mis en lieu sûr le véhicule des assassins de Norbert Zongo et de ses trois compagnons d'infortune. Quant à l'Etat burkinabé, il a versé la somme de 233 millions aux ayants droits, au titre de l'indemnisation dans le cadre de cette même affaire. Le règlement de cette indemnisation a été fait en exécution de la décision de la Cour africaine des droits de l'Homme et des peuples, rendue en juin dernier.

Abordé par la presse, le frère cadet de Norbert Zongo a dit que ce n'est pas cela qui intéresse

les ayants droits. « Ce n'est pas l'argent qui nous intéresse. Si c'était le cas, nous en aurions eu avec Blaise Compaoré. Ce que nous voulons, c'est la vérité et la justice » a-t-il déclaré, ajoutant que « tous les ingrédients sont réunis pour qu'il y ait justice ».

La procédure de l'affaire Norbert Zongo, qui a déjà fait couler beaucoup d'encre, a été relancée en mars dernier par le gouvernement de transition. « Il s'agit d'une piste très sérieuse pour la manifestation de la vérité », a estimé Me Sankara, espérant qu'au-delà des exécutants les « commanditaires et les complices » seront appréhendés.

Pour rappel, notons que Norbert Zongo était le directeur de publication du journal d'investigation « L'Indépendant ». Son corps avait été retrouvé calciné avec celui de trois autres compagnons sur la route de Sapouy, à une centaine de kms de Ouagadougou. A l'époque, il enquêtait sur la mort, dans les locaux de la présidence, de David Ouédraogo, alors un des chauffeurs de François Compaoré, frère cadet du président déchu.

Afin d'honorer la mémoire de Norbert Zongo, le gouvernement burkinabé a décidé, à la faveur de la commémoration du 17e anniversaire de son assassinat, de baptiser de son nom la route Ouagadougou-Saponé, axe sur lequel l'illustre journaliste a été tué avec trois de ses compagnons.

Nestor N'Gampoula

La Minusca et le G8 appellent les Centrafricains à se rendre massivement aux urnes

A la veille de l'organisation du référendum constitutionnel, le dimanche 13 décembre, le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Parfait Onanga-Anyanga, et les membres du G8 ont félicité les Centrafricains qui se sont inscrits sur les listes électorales. Ce scrutin référendaire sera suivi, le 27 décembre par la présidentielle et les élections législatives.

Dans un communiqué, le chef de la Mission intégrée multidimensionnelle de stabilisation des Nations unies en République centrafricaine (Minusca) a souligné que les scrutins en RCA sont « des étapes cruciales vers un retour à la vie normale », puisque la transition prend fin le 31 mars de l'année prochaine. Et reconnaissant les difficultés liées à l'organisation des élections dans ce pays, Parfait Onanga-Anyanga a encouragé les autorités centrafricaines à « poursuivre leurs efforts » en vue de la réussite de ces scrutins. Il a réitéré la disponibilité de la Minusca à poursuivre son appui à ces dernières pour leur permettre d'assumer leurs responsabilités.

« Nous sommes aux côtés de nos frères et sœurs de la Centrafrique. La Mission continuera à tout faire pour s'assurer que ce processus soit le grand succès dont le peuple de Centrafrique cherche et mérite amplement », a affirmé le chef de la Minusca. « Alors qu'il ouvre un nouveau chapitre de son histoire, le moment est venu pour le peuple de Centrafrique de prendre son avenir entre les mains », a-t-il poursuivi. De leur côté, les membres du G8 se sont félicités « des progrès réalisés » par l'Autorité nationale des élections (ANE) dans l'organisation desdits scrutins. Ils ont loué les deux millions de Centrafricains qui se sont inscrits sur les listes électorales pour exprimer leur « volonté de décider de leur propre destin et de choisir leurs propres dirigeants ». Le G8 a, en outre, souligné que « personne, nulle part en RCA, n'a le droit d'empêcher les Centrafricains de façonner leur propre avenir ». Il s'est réjoui de l'adhésion des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) au calendrier de ces élections, de l'appui financier qu'ils ont apporté à la conduite du processus électoral ainsi que « leur ferme mise en garde contre tous ceux qui ambitionnent d'en perturber le bon déroulement ».

« Le G8 lance un appel à tous les acteurs politiques centrafricains ainsi qu'aux groupes armés d'éviter toute action qui serait de nature à entraver le processus électoral qui représente le seul gage vers une sortie de la crise politico-sécuritaire qui affecte la RCA depuis de longues années », souligne-t-on dans un communiqué.

N.N'G.



COP21

Signature à Paris du premier accord historique et universel contre le réchauffement de la planète

La France, son président François Hollande, le président de la COP21 Laurent Fabius, ont su mener à bon terme les travaux de la 21^e conférence des Nations unies sur le climat. Le premier accord universel, historique contre le réchauffement climatique a bien été conclu le 12 décembre 2015 à Paris.

196 Parties ont souligné la nécessité de maintenir l'augmentation de la température en dessous de 2°C, après d'âpres nuits de tractations diplomatiques, et grâce à la détermination de Laurent Fabius et à une organisation saluée par l'ensemble des délégations et les Ong. Un avenir résilient, durable et bas carbone a été adopté. L'Accord de Paris rassemble pour la première fois l'ensemble des nations dans une cause commune en fonction de leurs responsabilités historiques, actuelles et futures sur le climat. L'objectif principal est le maintien de l'augmentation de la température mondiale bien en dessous de 2°C et des efforts plus poussés pour limiter l'augmentation de la température à 1,5 °C au-dessus des niveaux pré-industriels ; une révision des engagements est obligatoire tous les 5 ans, une aide financière plus prévisible aux pays du Sud et un mécanisme financier clarifié ont été retenus. L'accord vise aussi à renforcer la

capacité à répondre aux conséquences du changement climatique. Pour atteindre ces objectifs, des flux financiers seront mis en place, rendant ainsi possible des actions d'envergure des pays en développement et des plus vulnérables en lien avec leurs objectifs nationaux. Plein d'émotion, la larme à l'oeil, Laurent Fabius a déclaré : « *L'Accord de Paris permet à chaque délégation et chaque groupe de pays de rentrer chez eux la tête haute. Notre effort collectif vaut plus que la somme de tous nos efforts individuels. Notre responsabilité face à l'histoire est immense* ». Cet Accord a été possible peut-être grâce à l'action diplomatique française, membre du G7, du G20, deuxième réseau diplomatique mondiale, ses relations avec l'Afrique, chef de fil de la Francophonie, membre du Conseil de sécurité, et surtout la détermination de son ministre des Affaires étrangères, Laurent Fabius très à l'aise dans l'utilisation de l'art

de l'écoute, de la transparence, d'ambition, du compromis, de la synthèse, et la nomination des facilitateurs. « *Vous l'avez fait, vous avez atteint un accord ambitieux, un accord contraignant, un accord universel. Jamais je ne pourrai exprimer plus grande gratitude à une conférence. Vous pourrez être fiers devant vos enfants et vos petits-enfants* », a déclaré François Hollande, qui a ajouté : « *Face au changement climatique, nos destins sont liés* ». C'est un accord qui va créer un changement de mentalité, une nouvelle prise de conscience mondiale et la protection de la planète grâce l'action commune, pour un avenir meilleur pour tous. Pour le secrétaire général de l'ONU Ban Ki-moon, « *nous sommes entrés dans une nouvelle ère de coopération mondiale au sujet d'une des questions les plus complexes auxquelles l'humanité s'est confrontée. Pour la première fois, tous les pays du monde se sont engagés à infléchir la courbe des émissions, à renforcer la résilience et à faire cause commune pour prendre des mesures climatiques communes. C'est un succès retentis-*

sant pour le multilatéralisme ». « *Une planète, une chance de bien faire, et nous l'avons fait à Paris. Nous avons écrit une page d'histoire ensemble. C'est un accord de conviction. C'est un accord de solidarité avec les plus vulnérables. C'est un accord de vision à long terme car nous devons transformer cet accord en un moteur de croissance sécurisée* », a déclaré la secrétaire exécutive de la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques, Christiana Figueres. Laurent Fabius a souligné que cet accord aidera à la fois les États insulaires à se protéger de l'avancée des mers, et accélérera la mise à la disposition de l'Afrique de moyens financiers et technologiques indispensables à son développement durable. Au-delà des strictes questions climatiques, l'Accord de Paris va servir les grandes causes que sont la sécurité et la production alimentaires, la santé publique, la lutte contre la pauvreté, les droits essentiels et donc la paix. Pour les pays en développement, l'Accord de Paris renforce le soutien et établit un objectif global pour renforcer l'adaptation au

changement climatique de manière significative grâce au soutien et à la coopération internationale. Les efforts d'envergure et ambitieux déjà entrepris par eux, seront soutenus par le financement accru des pays développés et par les contributions volontaires des autres pays. Les gouvernements ont décidé d'œuvrer à la définition d'une feuille de route claire pour faire augmenter le financement climatique à 100 milliards de dollars d'ici 2020 tout en fixant un nouvel objectif sur l'approvisionnement de financements à partir du plancher des 100 milliards de dollars.

Après son adoption par la Conférence des Parties, l'Accord de Paris sera déposé à l'ONU et ouvert le 22 avril 2016, Journée de la Terre-Mère, pour une durée d'un an afin d'être signé.

Il entrera en vigueur après que 55 pays comptant pour au moins 55% des émissions mondiales auront déposé leurs instruments de ratification. La mise en œuvre des mesures adoptées, le suivi de l'évaluation des engagements pris à Paris se dérouleront dans la ville de Marrakech au Maroc, qui va accueillir la COP22 en 2016.

Noël Ndong

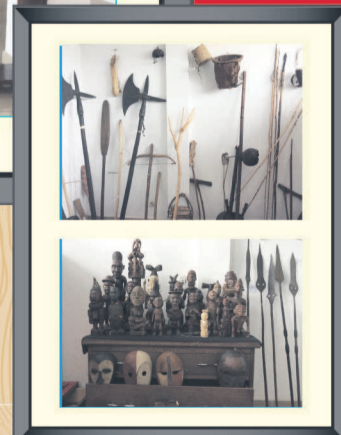
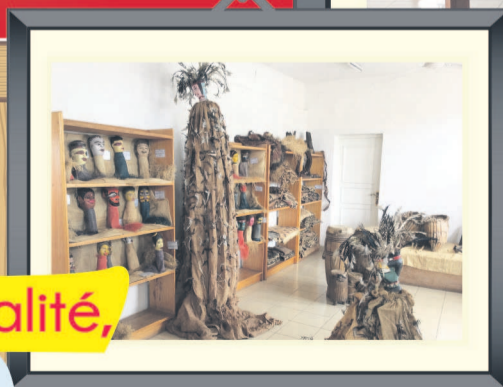
VISITEZ LE MUSÉE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Musée du Bassin du Congo
galerie CONGO
ARTS ET EXPRESSIONS

du LUNDI
au VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

SCULPTURES PEINTURES
CÉRAMIQUES MUSIQUES



L'art dans sa **Généralité,**
de la **Tradition**
à la **Modernité**

Situé sur 84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
immeuble les manguiers (Mpila)
dans l'enceinte des Dépêches de Brazzaville



Les pays francophones ont exprimé leurs besoins spécifiques

A quelques jours de la clôture de la COP21, une quinzaine de ministres francophones se sont réunis en présence de la secrétaire générale de la Francophonie, Michaëlle Jean, et de la Secrétaire d'Etat au développement et à la Francophonie, Annick Girardin, pour partager leur vision de l'accord final.

Ils ont exprimé leurs besoins spécifiques, mais parfois différents. La Francophonie compte en son sein des Pays développés (France, Canada), des pays en développement, des pays moins avancés et des pays insulaires. Michaëlle Jean a évoqué « un accord à portée de main ».

Mais elle s'est interrogée s'il sera « assez ambitieux pour écarter le risque de disparition de communautés entières, qu'il s'agisse des petits Etats insulaires, des territoires par la désertification ou l'érosion côtière ? » ; Ajoutant : « Les pays francophones sont déterminés à montrer la voie dans l'action pour atteindre les objectifs fixés ».

Les pays Francophones tiennent à souligner l'importance de l'adaptation dans les négociations, et à montrer leur mobilisation en faveur d'« un accord ambitieux, inclusif, solidaire et juridiquement contraignant ». Ils ont salué le travail d'accompagnement de leurs négociateurs, d'interprétation et de traduction mis en place par l'OIF.

Sur le terrain, on a pu constater la différence entre les Africains francophones et les Africains anglophones, plus à l'aise à répondre aux questions et à échanger, utilisant des termes techniques difficiles, traduisibles en français...

Noël Ndong

Le représentant du pape prône dialogue et respect

Signe de l'intérêt que le Vatican a accordé à la COP21, le pape n'a pas eu moins de 3 représentants à la conférence de Paris sur le climat.

C'est le numéro deux du Vatican en personne, le cardinal Pietro Parolin, secrétaire d'Etat (premier ministre), qui avait pris la parole au nom du pape à l'ouverture de COP21 de Paris. Le pape François dont la passion pour les questions d'environnement a conduit à produire une encyclique jugée par tous comme un éminent texte écologique, se trouvait alors en tournée pour sa première visite en Afrique le 30 novembre. Mais l'intérêt du Souverain pontife pour ce grand rassemblement, qu'il a qualifié de « dernière chance pour sauver la planète » ne s'est pas démenti ainsi que l'ont prouvé d'autres intervenants aux différents ateliers, dont son nonce (ambassadeur) à Paris. Ensuite, c'est le cardinal Peter Apiah Turkson, le Ghanéen qu'il a chargé de s'occuper au Vatican des questions de Justice et de paix, qui est venu réaffirmer les positions de l'Eglise catholique. Pour lui, sauver la planète ne doit pas se limiter à lutter contre la seule dégradation de l'environnement, il faut aussi restaurer la relation entre les hommes.

Pour faire face à l'urgence du changement climatique, a-t-il dit, le monde a aussi besoin de dialogue dans un esprit constructif. « Ecoute, patience, respect de l'autre, sincérité et même disposition à savoir se remettre en cause », a recommandé le cardinal Turkson, reprenant en cela l'incessante exhortation du pape François à sauver « notre maison commune », la terre. Avant Paris, le haut-prélat avait été l'hôte des étudiants catholiques de l'église Sainte Marie de Londres, où était organisée une conférence sur Laudato Si, l'Encyclique du Pape François sur la protection de la Création.

A cette occasion, il avait rappelé que la crise environnementale que vit le monde aujourd'hui n'épargne personne. C'est pourquoi le pape invite tout le monde à agir. Chacun, avec les moyens qui lui sont propres, doit « tout faire » pour sauvegarder la Terre, unique demeure de l'homme qui n'en a pas une autre de rechange. Personne n'est exempté d'un combat dont les effets touchent tout le monde.

Lucien Mpama

Six grands groupes mondiaux s'engagent en faveur des énergies renouvelables

Six grandes entreprises (Coca Cola, BMW group, International Flavors & Fragrances, Nordea Bank AB, Pearson PLC et Swiss) se sont engagées à ne consommer qu'une électricité issue à 100% des énergies renouvelables, en marge de la COP21. Baptisée RE100, cette initiative mondiale regroupe 53 groupes dont Microsoft, Ikea ou Google. Selon certains experts du Climate Group, une organisation oeuvrant sur les mécanismes permettant la transition vers un monde bas carbone, cette conversion aux énergies renouvelables permettra d'économiser 56 millions de tonnes de CO2.

Selon le Climate Group, si le secteur privé ne consommait plus que des énergies renouvelables pour se fournir en électricité, cela pourrait permettre de réduire de 15% les émissions de CO2.

N.Nd.

La 2^e édition de la coopération Sud-Sud sur le changement climatique a souhaité la formation de la future architecture climatique

Organisée au pavillon de la Chine, la 2^e édition de la coopération Sud-Sud sur le changement climatique a abordé la question de la transformation des engagements politiques en action pour le climat

Les participants ont appelé la coopération sud-sud à former une partie intégrante de la future architecture climatique. Ils ont souligné les avantages d'agir en synergie sur le climat, de catalyser et de mettre en commun les nouvelles ressources existantes « dans le Sud et pour le Sud ».

Le ministre chinois, Xie Zhenghua, a souligné la complémentarité de la coopération Sud-Sud pour la coopération Nord-Sud et la solidarité des pays du Sud contre le changement climatique. Il a réitéré la détermination de la Chine à mettre à disposition 3,1 milliards de dollars pour la mise en place d'un nouveau Fonds pour le climat Chine Sud-Sud, visant à apporter un soutien continu aux autres pays en développement dans la lutte contre le changement climatique.

Le directeur exécutif adjoint du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) a déclaré : « la coopération Sud-Sud est en train de devenir un élément clé de la réponse mondiale au changement climatique ». (...) ajoutant : « de nombreuses économies émergentes se déplacent vers la ligne de front de la politique climatique internationale, prenant une avance dans la dé-

finition et la mise en œuvre de la faible émission de carbone, résiliente au changement climatique et de voies de développement durable ».

Le sous-secrétaire général de l'ONU pour les Affaires économiques et sociales, Hong Wu, a énuméré quelques domaines clés essentiels à la coopération Sud-Sud, y compris « la production de connaissances et le partage des connaissances, le transfert de technologies des sources d'énergie durables et l'accès aux données climatiques ». Il a fait état de la volonté de l'ONU de « construire un partenariat mondial plus large avec les pays du sud ».

Des ministres et représentants gouvernementaux de certains pays du Sud, notamment le Tchad, le Kenya, la Mauritanie, et bien d'autres pays, ont partagé leurs expériences sur le rôle de la coopération Sud-Sud sur le changement climatique. Ils ont appelé à l'inclusion d'un Sud-Sud dimension dans toutes les initiatives actuelles et futures, et des mécanismes de financement en vertu de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

Ils ont souligné l'importance du renforcement des mécanismes ac-

tuels Sud-Sud tels que ce Forum, « afin de créer des mécanismes efficaces à long terme pour la mise en œuvre de la coopération sur le terrain, et la nécessité d'assurer la complémentarité de la coopération Sud-Sud avec les mécanismes existants Nord-Sud, qui restent la principale modalité transferts financiers en vertu de l'architecture de la CCNUCC ».

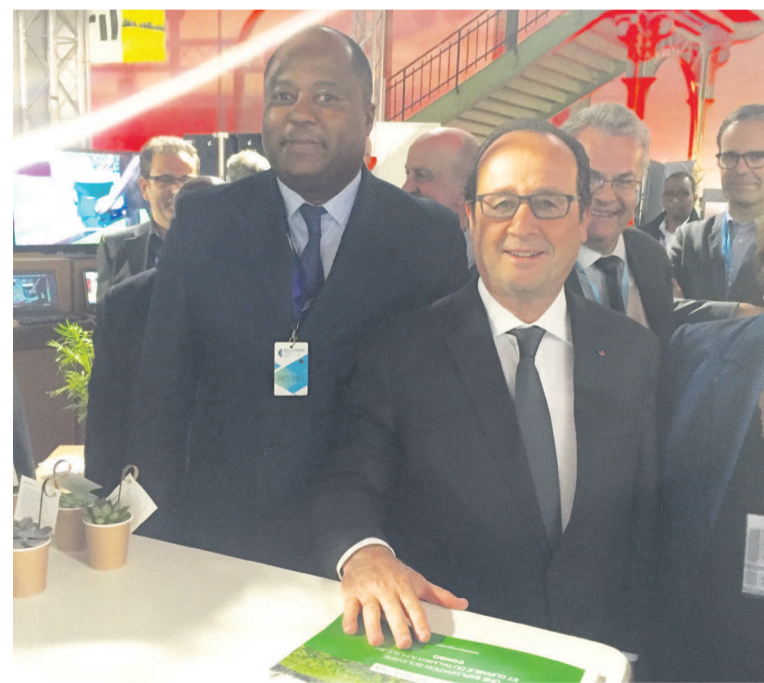
Plusieurs domaines prioritaires de coopération ont été identifiés. Par exemple: les approches d'adaptation et d'atténuation fondées sur les écosystèmes; combler les lacunes dans les connaissances; construire à long terme des capacités institutionnelles et humaines; permettant une participation effective des pays du Sud dans les processus scientifiques et politiques internationaux; et soutenir le développement et la diffusion de solutions et de technologies basées sud-Sud.

Il a également été suggéré la mise en place de nouveaux mécanismes d'action, comme une nouvelle plate-forme pour la promotion de la coopération Sud-Sud sur les changements climatiques, et que le forum puisse servir d'interface de politique permanente pour cette plate-forme, en offrant un lieu de dialogue permanent et l'engagement avec les décideurs et les processus politiques.

N.Nd.

Le président Hollande visite le stand de la congolaise Eco Oil Energie

À l'occasion de son passage au Grand palais, le président français, François Hollande a marqué une escale au stand de l'entreprise congolaise leader en Afrique dans le traitement intégré et durable d'huile de palme, Eco Oil Energie qui développe, dans la Sangha et la Cuvette, en République du Congo, plusieurs activités visant à contribuer au développement économique de ce pays.



Le président François Hollande et Claude Wilfrid Etoka sur le stand d'Eco Oil Energie au Grand palais à Paris/ photo DF.

Lors de cette visite, François Hollande a eu droit à un accueil chaleureux par le CEO et fondateur d'Eco Oil Energie, Claude Wilfrid Etoka qui a saisi l'occasion d'échanger quelques minutes avec le chef de l'Etat français à qui

il a remis une brochure du groupe après lui avoir brièvement présenté le projet ainsi que les activités menées en Afrique.

Filiale du groupe WEC fondé en 2013 par Claude Wilfrid Etoka, la société Eco Oil Energie évolue

dans le secteur de l'agroalimentaire et de l'agro-industrie. Spécialisée dans le palmier à huile et produits dérivés tel que le bio-carburant, elle s'engage dans le développement de la filière corps gras au Congo où elle entend investir 350 milliards de FCFA dans ce projet. À ce jour, indiquait son président, 50 milliards de FCFA ont déjà été investis dans la première phase de ce projet.

En République du Congo où l'entreprise a déjà lancé ses activités en partenariat avec la société HTG Industry Ltd, spécialisée dans la fabrication des machines hautement adaptées à l'Afrique, son ambition est de contribuer de manière significative à la résorption du chômage des jeunes dans la région où elle est implantée. Cela par la création de près de 3000 emplois directs et 5000 emplois indirects.

Disposant d'une superficie de 50.000 hectares avec pour rendement envisagé de 20.000 tonnes d'huile par hectare, Eco Oil Energie constitue, pour le gouvernement congolais, un partenaire et un soutien fort dans sa politique de diversification de l'économie et le développement d'une agriculture productive et autosuffisante.

La Rédaction

ANNIVERSAIRE

Le Théâtre national congolais célèbre son jubilé d'or

Créé en 1965, le Théâtre national congolais (TNC) est né de la fusion de deux associations théâtrales congolaises. Le groupe totalise aujourd'hui cinquante ans d'existence. Après avoir connu des années de gloire avec des dramaturges ayant porté haut son flambeau, il est actuellement en perte de vitesse. Pour célébrer cet anniversaire plusieurs activités sont prévues du 15 au 17 décembre à Brazzaville. Retour sur l'historique et les figures emblématiques qui ont marqué le théâtre congolais.

Après avoir jeté un regard attentif sur le chemin parcouru par le théâtre national congolais (TNC) d'hier à aujourd'hui, l'on s'aperçoit qu'il a connu trois périodes incarnées chacune par une génération de comédiens talentueux. Il a évolué depuis sa création au Cfrad qui est son siège historique avec le personnel artistique ayant un statut varié. Pour permettre au TNC de répondre aux exigences de cet art, un plaidoyer est fait pour que sa gestion arrime à la modernité.

Le théâtre dit moderne au Congo est né sous l'impulsion des missions catholiques et protestantes, à la faveur des mouvements scouts parrainés par celles-ci. En 1960 on parlait déjà de deux troupes : Asthéco (Association du théâtre congolais) sous la houlette de Segolo-Dia Mahungu et Pascal Mayenga à Bacongo puis le TUC (Théâtre d'union congolais) né à Moungali en 1964 avec entre autres Matondo Kubu Turé. Ces deux troupes avaient pour salle de spectacle le Cercle culturel de Bacongo et la Maison commune de Poto Poto. C'est la fusion de ces deux troupes qui

constituera en 1965 le Théâtre national congolais avec les acteurs comme : Pascal Nzongi, Blaise Mbemba, Marius Yelolo, Kitouka Riffi, Hélène Bonda. Le Théâtre national congolais avait pour salle de spectacle le Centre de formation et de recherche en art dramatique (Cfrad).

À partir de 1966 le TNC va représenter le Congo au 1er Festival mondial des arts nègres à Dakar au Sénégal, au Festival panafricain d'Alger en 1969, à la semaine culturelle congolaise à Dakar au Sénégal en 1975 puis au 2ème Festival des arts Nègres de Lagos au Nigeria en 1977. Au cours du Festival des arts nègres de Lagos, la pièce « Nganga Mayala » du dramaturge Ferdinand Mouangassa fut interprétée par Pascal Bayenga et Albert Mfina respectivement metteur en scène et chorégraphe. Cette période est considérée comme étant l'âge d'or du théâtre au Congo. On y a vu naître un engouement pour la pratique du théâtre, lequel a favorisé l'éclosion des troupes scolaires, troupes indépendantes et des troupes corporatives.

Entre 1980 et 1990, le théâtre a atteint son apogée

La période des années 80-90 grâce au travail effectué par Maxime Ndebeka et le Cfrad, le théâtre congolais est à son apogée. Plusieurs troupes théâtrales voient le jour jusqu'au début des années 1990. Sony Labou Tansi, Emmanuel Ndongala, Matondo Kubu Turé sont les célèbres comédiens du TNC. D'autres dramaturges de renom parmi lesquels Sylvain Bemba, Tchicaya U'TAMSI, Guy Menga, Maxime Ndebeka, Letembet Ambilly et Caya Makhele vont participer au triomphe du théâtre congolais au Congo comme à l'étranger. Le décès de

Tchicaya U'TAMSI en 1988 et de Sony Labou Tansi en 1995 sera un véritable coup dur pour le théâtre congolais.

Années 2000 : émergence d'une nouvelle génération de comédiens.

La période allant de l'an 2000 à 2015 est incarnée par une nouvelle génération de comédiens, cette période est considérée comme celle de la renaissance du théâtre classique. Au cours de celle-ci le TNC s'est investi à préserver et vulgariser les acquis du théâtre classique. Le TNC est encadré techniquement par Marcellin Kimassi et Pascal Touloulou on y voit aussi émerger une quinzaine de nouveaux comédiens comme Jacques Moussayandi, Adolphine Milandou, Arsène Bemba, Raissa Nzitokoulou Alphonsine Milandou.

Mis à part les spectacles animés par le TNC, lesquels ont préservé les expressions du théâtre classique, la renaissance de celui-ci est surtout attestée par l'œuvre entreprise par les compagnies théâtrales privées, tel que le théâtre de l'environnement du dramaturge Henri Djombo dont les pièces *Sur la braise* et *La prochaine gare* font partie du programme technique des spectacles de la célébration des cinquante ans.

En cinquante ans d'existence le TNC compte une vingtaine de pièces dans son répertoire artistique, interprétées aussi bien à Brazzaville qu'à l'intérieur du pays. On peut citer *La marmite de koka mbala* et *L'oracle de Guy Menga* ; *Papa Sidy*, Bernard Dadie ; *Les fourberies de sacapins*, *Nganga Mayalla* ; *La tragédie du roi Christophe* ; *Emboutillage* ; *Afrique énigmatique* ; *Trois prétendants un mari* ; *La mort de chaka* ; *Le feu des origines* ; *Le Zulu* ».

Hermione Désirée Ngoma

DROITS HUMAINS

« L'homme qui répare les femmes- la colère d'Hippocrate » de Thierry Michel et Colette Beckmann à l'honneur à l'Ifc

À l'occasion de la célébration par la communauté internationale le 10 décembre de la journée internationale des droits de l'Homme, la délégation de l'Union européenne au Congo a organisé une projection/échange à l'Institut français de Brazzaville autour du film de Thierry Michel et Colette Beckmann intitulé : *L'homme qui répare les femmes- la Colère d'Hippocrate*.

Ce film donne un éclairage sur l'atrocité des violences faites aux femmes. C'est un film témoignage qui fait hommage au travail de terrain effectué par le Docteur Denis Mukwengé, gynécologue au service des femmes violées depuis plus de vingt ans du fait des conflits qui sécouent l'est de la République démocratique du Congo. Le film est aussi un hommage à ces femmes congolaises courageuses et dignes, devenues, après leur traitement physique et psychologique des activistes de la paix.

D'autre part, le film renvoie à l'horreur des guerres et conflits, à leurs conséquences sur les populations touchées, sinistrées, déplacées, et aux difficultés pour les hommes et femmes de bonne volonté, quelles que soient leur origine, appartenance ou fonction, d'exercer leur mission d'intérêt général et de défendre les droits de l'Homme dans le monde. Rappelons que le Dr Mukwengé a obtenu le prix Sakharov créé en 1988 par le Parlement européen.

« Nous avons choisi de projeter ce film parce qu'il s'agit de promouvoir les droits de l'Homme, mais surtout, les droits de la personne humaine. Et à ce titre il était question de promouvoir précisément les droits de la femme en tant que personne humaine à part entière », a précisé Saskia de Lang ambassadeur, chef de la délégation de l'Union européenne au Congo. Cette année, la journée internationale des droits de l'Homme était consacrée au 50^e anniversaire de deux pactes internationaux importants relatifs aux droits de l'Homme : le pacte international sur les droits civils et politiques et le pacte international sur les droits économiques sociaux et culturels, qui ont été adoptés par l'assemblée générale des Nations unies le 16 décembre 1966.

H.D.Ng.

FOOTBALL

Les résultats des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en Coupes d'Europe

Ligue des champions, 6^e et dernière journée de la phase de groupes

Groupe D

Steven Nzongi était titulaire lors de la précieuse victoire du FC Séville face à la Juventus Turin (1-0). Si ce succès face au finaliste de l'édition 2015 ne suffit pas à envoyer les Sévillans en 8e de finale de la Ligue des champions, il permet toutefois au double vainqueur en titre de la Ligue Europa d'aller défendre son titre. Steven Nzongi et ses coéquipiers sont, en effet, 3^e du groupe, derrière Manchester City et la Juventus, et donc reversés en Ligue Europa. Pour un troisième titre consécutif historique ? Ligue Europa, 6e et dernière journée de la phase de groupes

Groupe B

David Sambissa était sur le banc lors du match nul des Girondins de Bordeaux face au Rubin Kazan (2-2). Un résultat qui ne change rien au destin des Bordelais, déjà éliminés avant la rencontre. Avec seulement 4 points, le club français a raté son parcours européen.

Groupe F

Sans Dzon Delarge, non qualifié pour la compétition, le Slovan Liberec coule à domicile face à Marseille (2-4) et est éliminé (3e du groupe avec 7 points contre 12 pour l'OM et 12 pour Braga). Vainqueurs 1-0 au Vélodrome, les Tchêques quittent donc la scène européenne.

Et leurs supporters peuvent en vouloir à leur direction d'avoir écarté l'international congolais qui, rappelons-le, est en conflit avec son club car il ne veut pas prolonger son contrat, qui s'achève en juin prochain.

Groupe H

Delvin Ndinga a disputé l'intégralité du match remporté par le Lokomotiv Moscou chez les Albanais du Skënderbeu Korçë (3-0). Un probant succès qui permet aux Moscovites de prendre la première place du groupe avec 11 points, contre 10 pour le Sporting de Lisbonne et 9 pour le Besiktas.

Groupe J

Quart de finaliste de la dernière édition de la Ligue des champions, l'AS Monaco quitte la Ligue Europa par la toute petite porte. Etrillé à Tottenham (1-4), l'ASM termine à la 3e place du groupe avec 6 points (contre 10 pour Anderlecht et 13 pour Tottenham).

Groupe K

Remplaçant, Franci Litsingi est entré à la 85e lors du carton du Sparta Prague sur la pelouse de l'APOEL Nicosie (3-1). Malgré ce succès, conjugué à la large victoire de Schalke à Tripolis (4-0), le Sparta Prague se contente de la 2^e place et ne devrait pas être épargné par le tirage au sort des seizièmes de finale, qui aura lieu lundi.

Camille Delourme

GYMNASTIQUE

Les athlètes reprendront service dans quelques jours

Les entraînements, dans toutes les ligues, débiteront le 21 décembre selon le président de la Fédération congolaise de la discipline (Fécogym), François Bakana.

Finie la trêve sportive. La Fécogym, qui a gratifié le Congo d'une médaille d'or et deux autres en bronze aux onzièmes Jeux africains, se remet au travail. Tous les clubs de gymnastique artistique et aérobic ouvriront en effet leurs portes dans quelques jours. Après quoi viendra le lancement d'une campagne de détection des jeunes talents, en gymnastique rythmique d'ici à la fin du mois de décembre, dans les huit départements où la Fécogym est représentée, a expliqué le président de la Fédération dans un point de presse tenu le 11 du mois en cours à Brazzaville. Cette détection sera suivie d'un tournoi inter-ligue.

Les Diables rouges locaux devraient attendre un tout petit peu puisqu'ils ne reprendront le chemin des entraînements qu'en début d'année 2016 qui d'ailleurs n'est plus loin. L'entraîneur national, Mouanga Bakekolo, qui sort d'une formation de la Fédération internationale de la discipline (Fig level 1) au Benin aura ainsi l'occasion de transmettre aux athlètes de l'équipe nationale les connaissances fraîchement acquises.

Le président de la Fécogym, François Bakana, a par ailleurs sollicité la mise en stage de moniteur, en France, du médaillé d'or congolais aux Jeux africains en gymnastique aérobic, Mercia Gustany Massamba. Le but étant d'amorcer la préparation des 14èmes Championnats d'Afrique de gymnastique artistique et aérobic en mars 2016 en Algérie tout comme les Championnats en Corée la même année.

La Fécogym, à en croire son président, souhaite maintenir la flamme des Jeux africains pour continuer à porter très haut les couleurs du Congo, tel qu'en témoigne le programme d'activités de la structure. Les moyens doivent aller avec.

Rominique Nerplat Makaya

ENTREPRENEURIAAT

Disparition de la classe des affaires congolaise

Si le Guichet unique de création d'entreprise (Guce) a confirmé l'enregistrement de plus de 7 000 entreprises entre mai 2013 et octobre 2015 (60 à 70% sont l'œuvre des nationaux), ce regain risque de n'être qu'un coup d'épée dans l'eau faute d'un accompagnement de l'État et des banques, ont confié des experts lors d'un Forum sur l'entrepreneuriat local le 10 décembre à l'hôtel Memling. Désormais il faut une thérapie de choc qui exige une forte implication des institutions politiques du pays, des banques et des milieux des affaires, ont-ils conclu. En effet, les investisseurs nationaux de la trempe de Kisombe Kiaku Muisi, déjà actif dans les premières heures de l'indépendance de la RDC, et d'autres comme Dokolo Sanu et Bemba Saolona ont laissé un grand vide depuis leur disparition. Désormais, les grands patrons congolais n'existent plus.

Le défi ainsi lancé dépasse le cadre de la seule législation nationale qui s'est enrichie malgré tout de plusieurs lois importantes portant sur des matières aussi stratégiques que la promotion des entrepreneurs

locaux ou le sauvetage de l'industrie en difficulté. L'on attend également avec impatience une loi spécifique sur la sous-traitance dans le secteur minier et, plus globalement, une loi sur le local content. Mais les lois ou les réformes à initier ne peuvent suffire à provoquer le déclic recherché. En effet, beaucoup d'initiatives locales ont disparu en raison de la farouche concurrence des grands groupes fonctionnant avec des moyens colossaux contre lesquels les opérateurs locaux ne peuvent pas résister. Par contre, celles qui prennent vie ne peuvent espérer prospérer faute d'accès au financement et d'accompagnement de l'État et des banques.

Concurrence proportionnée

Selon les experts, les autorités nationales pêchent en cassant toute mesure protectionniste ou toute politique de discrimination positive qui permettra d'encourager les PME locales et de créer une véritable classe moyenne. Au contraire, l'État a préféré mettre face à face des grands groupes étrangers et des investisseurs nationaux sortis des années d'instabilité sans compter la dette intérieure

qui tarde à être payée. Autant parler d'un combat entre David et Goliath sauf que le précieux soutien surnaturel à l'origine de la victoire du moins favori dans l'histoire biblique n'est jamais arrivé pour la classe des affaires locale qui ne peut compter sur l'accompagnement de l'État et des banques, a ironisé un expert approché par la rédaction. Les entreprises étrangères dominent plusieurs secteurs de la vie nationale. Ce n'est pas par hasard. Dans le cas des transports, l'on explique la disparition des nationaux par l'arrivée d'entrepreneurs étrangers potentiels capables d'aligner une multitude de camions et ainsi de casser les prix. Leur tarification représente parfois la moitié du prix normal. Or, il est impossible aux Congolais d'aller aussi bas. « Dans le secteur publicitaire, nous sommes également dans cette bataille-là. Nous avons entamé une démarche pour obtenir un soutien de l'État. Le seul endroit où l'on peut réellement s'épanouir et créer des entreprises viables, c'est chez nous », a rappelé Felly Samuna, un investisseur national.

Promouvoir le local content

La problématique n'est pas d'interdire l'exercice aux étrangers, précise maître Marcel Malengo, juriste. Il s'agit plutôt d'une discrimination positive qui existe d'ailleurs dans plusieurs pays, y compris aux États-Unis d'Amérique qui imposent à tous les constructeurs de véhicule, sous peine de sanction, d'utiliser plus de 80% des pièces d'origine américaine dans la construction d'un véhicule. La Chine applique cette politique d'une autre manière en exigeant plusieurs autorisations aux étrangers désireux d'investir sur son sol. C'est le local content ou contenu local. Celui-ci se décline en quatre axes : la formation et le renforcement des capacités nationales, la protection de la main d'œuvre locale et le transfert des compétences et des technologies, la protection des produits et services locaux et enfin le renforcement économique local, a-t-il poursuivi.

En ordre de bataille

L'erreur serait de s'engager dans cette bataille en ordre dispersé, a mis en garde Patrick Muyaya, député national. « Il ne faut pas

attendre de nous d'être technicien dans des matières qui sont les vôtres. Lorsque vous remarquez qu'il faut des décisions politiques, que faites-vous, combien de fois avez-vous appelé les députés nationaux ? ». À cette question, l'administrateur délégué de la Fédération des entreprises du Congo, Jean Justin Bononge, est revenu sur la multitude de rencontres entre le monde des affaires et les institutions politiques autour de cette menace qui pèse sur les entrepreneurs locaux. Visiblement sans résultats à ce jour. Toutefois, des pistes encourageantes existent bel et bien. Il y a, par exemple, l'instauration par le gouvernement d'un certificat pour faciliter l'accès au crédit aux entrepreneurs locaux bien identifiés. Mais il faut davantage de mesures et d'initiatives locales bancables pour arriver à des résultats probants, à l'instar de l'Afrique du Sud qui a partagé avec les participants à ce forum son expérience d'émergence d'une classe des affaires parmi les plus défavorisée sous l'Apartheid. Les intervenants ont fait plusieurs recommandations mais nous y reviendrons.

Laurent Essolomwa

SANTÉ

Des progrès dans la lutte contre le paludisme

Selon un rapport publié par l'OMS, il est révélé que des progrès ont été réalisés dans la lutte contre le paludisme. Cette étude montre une augmentation importante du nombre des pays désormais sur la voie de l'élimination du paludisme, les efforts de prévention ayant permis d'économiser des millions de dollars sur le coût des soins au cours des quatorze dernières années dans de nombreux pays africains.

Plus de la moitié, soit cinquante-sept, des cent six pays où la maladie sévissait en 2000, à réussi en 2015 « à réduire d'au moins 75 % les nouveaux cas de paludisme. Dans le même laps de temps, dix-huit pays ont obtenu une diminution de 50 % à 75 % du nombre des cas de paludisme », indique la même source. Le Dr Margaret Chan, directeur général de l'OMS souligne que depuis le début du siècle, les investissements dans la prévention et le traitement du paludisme ont permis d'éviter plus de six millions de décès. « Nous savons ce qui marche. Le défi est désormais d'aller encore plus loin. », fait-elle savoir.

Depuis 2000, révèle le rapport de l'OMS, on note un recul du taux de mortalité par paludisme de 72 % dans la Région OMS des Amériques, de 65 % dans la Région du Pacifique occidental et de 64 % dans la Région de la Méditerranée orientale. « Bien que la Région africaine continue à payer le plus lourd tribut à la maladie, là aussi les avancées ont été impressionnantes : au cours des quinze

dernières années, les taux de mortalité par paludisme ont chuté de 66 % dans toutes les tranches d'âge, et de 71 % chez les enfants de moins de 5 ans, une population particulièrement vulnérable face à la maladie », indique le rapport. Selon le rapport, la cible 6.C des objectifs du millénaire pour le développement – qui visait à avoir maîtrisé le paludisme et à commencer à inverser la tendance entre 2000 et 2015 – a été atteinte. Des progrès notables ont aussi été faits sur la voie tracée en 2005 par l'Assemblée mondiale de la santé qui fixait à 75 % la cible de réduction de la charge mondiale de morbidité due à la maladie d'ici à 2015.

Des défis

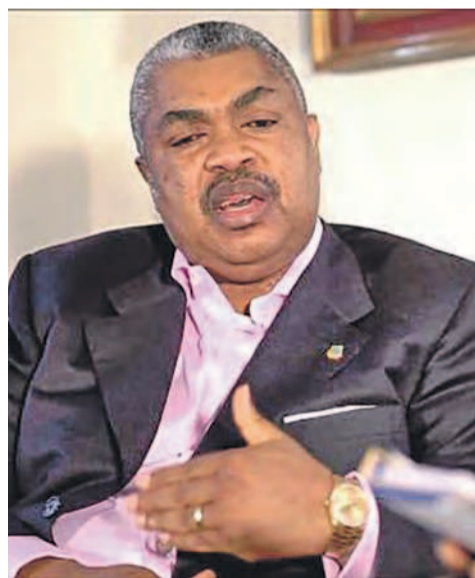
Quoiqu'il y ait des progrès, reconnaît le rapport sur le paludisme, il reste d'importants défis à relever. À l'échelle mondiale, environ 3,2 milliards de personnes soit près de la moitié de la population mondiale sont exposées au risque de contracter le paludisme. En 2015, le nombre de nouveaux cas était estimé à deux cent quatorze millions, et les décès à environ quatre cent trente-huit mille. Des millions de personnes ne reçoivent toujours pas les services dont ils ont besoin pour prévenir et traiter la maladie. En 2014, environ un tiers des populations exposées au risque de paludisme en Afrique subsaharienne vivaient dans des foyers dénués de la protection offerte par les moustiquaires imprégnées d'insecticide ou la pulvérisation d'insecticide à effet rémanent.

Aline Nzuzi

ASSEMBLÉE NATIONALE

Trois députés de l'opposition sous menace de levée de leur immunité

Le procureur général de la République sollicite la levée de l'immunité des députés de l'opposition Muhindo Nzangi, Fabien Mutomb et Samy Badibanga accusés de faux en écriture.



Samy Badibanga

La pétition initiée au mois d'octobre dernier par l'opposition parlementaire contre le bureau de l'Assemblée nationale continue à faire des vagues malgré le fait qu'elle fut rejetée en son temps par la plénière. Plusieurs semaines après, c'est le procureur général de la République (PGR) qui vient de l'exhumer avec menace de poursuivre ses initiateurs. C'est en tout cas ce qui ressort de la plénière du 10 décembre. Le président de l'Assemblée nationale s'est dit saisi par un réquisitoire du PGR sollicitant la levée de l'immunité de deux députés issus de groupe parlementaire UDPS et Alliés, en l'occurrence Fabien Mutomb et Samy Badibanga

et un autre du Mouvement social pour le renouveau Muhindo Nzangi. Ces trois députés sont accusés de faux et usage de faux, à en croire le président Aubin Minaku qui s'est gardé de donner plus de détails à ce sujet. Toutefois, des indiscretions recueillies dans les allées de l'hémicycle renseignent que les trois parlementaires incriminés auraient apposé le nom de leur collègue Yala Tutu sur la liste des signataires de la motion précitée. Si l'exercice est courant à l'Assemblée nationale où des signatures sont souvent trafiquées ou encore imitées juste pour crédibiliser des motions après constat de carence des signataires, le député Yala Tutu, lui, n'a pas voulu faire passer cette situation comme un épiphénomène. Alors que certains des députés se contentent juste de démentir leur engagement en contestant l'authenticité de leurs signatures en plénière, Yala Tutu est allé plus loin en saisissant le PGR par une requête. Les trois députés incriminés devront expliquer comment son nom s'est retrouvé dans ladite motion alors qu'il n'a pas signé personnellement la pétition contre le bureau de la chambre basse du Parlement. Il soupçonne donc ses trois collègues d'avoir signé la motion en son nom sans l'avoir contacté. Le réquisitoire du PGR sera au préalable examiné par une commission spéciale qui pourrait y donner suite. En attendant, les trois députés mis en cause sont censés présenter leurs moyens de défense à ladite commission et surtout convaincre ses membres afin de permettre à l'institution parlementaire de plaider leur cause. Au cas contraire, ils seront passibles des poursuites judiciaires.

Alain Diasso

RDC – SÉNÉGAL

Les relations se refroidissent à nouveau

Des leaders de l'opposition congolaise et de la société civile ont choisi Dakar pour se réunir du 12 au 15 décembre et discuter des moyens d'obtenir le respect de la Constitution et l'alternance en 2016.

La ville de Dakar accueille depuis le 11 décembre quelques ténors de l'opposition congolaise et de la société civile. Ils sont près d'une quarantaine à avoir effectué le déplacement de la capitale sénégalaise censée abriter un atelier de formation sur les processus électoraux en Afrique. Parmi les têtes couronnées de l'opposition congolaise attendues à Dakar, l'on cite entre autres, Félix Tshisekedi, Samy Badibanga, Vital Karmarhe, Eve Bazaïba, Martin Fayulu, Olivier Kamitatu. Financé par l'ONG allemande Konrad Adenauer et sud africaine Brenthurst sur une initiative des mouvements citoyens Filimbi et Lucha, le forum de Dakar fait la part belle à l'opposition et à la société civile congolaise. Aucun membre du gouvernement de la RDC n'y a été invité. « *Seules les personnes favorables à la démocratie et au respect des échéances électorales étaient invitées* », a confié un des organisateurs.

Cette rencontre censée se tenir du 12 au 15 décembre sur l'île de Gorée au large de Dakar n'est pas du goût des autorités congolaises qui y voient l'ombre d'une messe noire contre les institutions du pays. Quand bien même les organisateurs ont tenu à lui imprimer le sceau de la discrétion, les échos ont fuité jusqu'à atteindre les autorités du pays. A Kinshasa, on ne se gêne pas d'exprimer une sainte colère face à ce qui apparaît comme une trahison de la part des autorités sénégalaises. Premier à hausser le ton, le conseiller diplomatique du chef de l'État, Barbané Kikaya Bin Karubi, cité par Jeune Afrique. Il n'est pas allé par le dos de la cuillère. « *Nous sommes choqués que le Sénégal, pays frère et ami, accueille une réunion où l'on planifie des manifestations de rue au Congo. Nous réfléchissons à une*

protestation officielle », a-t-il déclaré.

Plus tranchant, le porte-parole du gouvernement Lambert Mende Omalanga ne s'est pas non plus fait prier pour charger le gouvernement sénégalais : « *Il y a quelques mois, nous avons reçu un groupe de jeunes gens venus de ce pays pour apprendre à nos compatriotes comment faire des cocktails molotov et résister à la police (...). Il y a eu une intervention sénégalaise pour qu'ils soient libérés, ce que nous avons accepté par amitié. Et voici que les mêmes personnes se réunissent dans ce pays sans que le gouvernement ne nous informe. Qui peut entrer au Sénégal sans que le gouvernement soit au courant ?* ». Pour les organisateurs, il n'y a pas lieu d'en vouloir au gouvernement sénégalais qui n'y est pour rien dans cette affaire. « *Il n'avait pas à donner son autorisation. D'ailleurs, ce pays a supprimé le visa payant à l'entrée en mai dernier* », entend-on dire.

Le gouvernement redoute que ce forum ait pour finalité de réfléchir et d'arrêter des stratégies pour mener à bien des actions insurrectionnelles projetées pour janvier-février 2016. Et d'ailleurs, la présence à Dakar du secrétaire général de la Conférence épiscopale nationale indépendante (Cénco), l'abbé Léonard Santedi, inquiète pour autant que l'Église catholique ait lancé un appel à la désobéissance civile sur pied de l'article 64 de la Constitution. Du côté du gouvernement sénégalais, aucune réaction officielle n'est encore enregistrée.

Rappelons que Dakar et Kinshasa ne sont pas à leur première rixe du genre. Ce nouvel épisode rappelle les incidents qui avaient émaillé le lancement du mouvement citoyen « Filimbi » le 15 mars dernier à Kinshasa. Les militants sénégalais de « Y'en a marre » et burkinabés du Balai citoyen avaient été arrêtés avant d'être expulsés à la suite de la pression exercée sur les autorités congolaises par le gouvernement sénégalais.

Alain Diasso

INONDATIONS À KINSHASA

La VSV plaide pour une prise en charge effective des victimes

L'ONG demande notamment au président de la République de faire le suivi des mesures prises en vue d'apporter une assistance multiforme urgente à toutes les personnes et familles concernées.

Dans un communiqué publié en début de week-end dernier, la Voix des sans-voix pour les droits de l'homme (VSV) a dénoncé les faiblesses manifestes du pays quant à la gestion des risques et catastrophes naturelles notamment la prévention, l'alerte précoce, l'organisation des secours et assistance rapides en cas de catastrophes. Tout en saluant l'initiative de la convocation, par le chef de l'État, Joseph Kabila, d'une réunion, le 8 décembre, en vue d'apporter assistance aux victimes des inondations survenues dans la capitale ainsi que la visite et la descente sur le terrain des autorités du pays, qui leur a permis de se rendre compte des conditions infra-humaines et la misère de toutes les familles sinistrées, cette ONG a, cependant, fustigé la lenteur avec laquelle les autorités congolaises ont réagi, « abandonnant ainsi pendant quelques jours les victimes à leur triste sort à l'instar des ressortissants de la RDC expulsés de Brazzaville et les pêcheurs déguerpis le long du Fleuve Congo demeurés sans assistance depuis de nombreux mois ». Aussi, la VSV a-t-elle invité les autorités de la RDC à mettre la population au centre de leurs préoccupations « car elles ne valent rien sans elle ». « *La VSV les invite à multiplier les actions encourageantes en faveur de la population et à mettre fin à l'indifférence dont certaines autorités font montre pendant que la population a grandement besoin d'elle* », a appuyé cette ONG. S'agissant précisément de l'assistance à apporter aux victimes des inondations, la VSV dit espérer que les mesures prises à cet effet seront réelles et effectives et que ladite assistance se fera rapidement et qu'elle ne bénéficiera qu'aux vraies victimes des inondations.

Il est rappelé que de nombreux quartiers

de la ville de Kinshasa ont été inondés suite aux pluies abondantes et parfois intermittentes qui s'abattent sur la capitale ces derniers temps. Ces inondations et éboulements dus aux aléas climatiques et à l'absence d'une bonne politique d'urbanisation de la ville ont été à la base de plus d'une trentaine des morts et des dégâts matériels importants dans les communes de Kisenso, Matete, Masina, Makala, Kalamu, Limete, Ngaliema, Ngiri-Ngiri, N'djili, Kibanseke, etc. ainsi que de nombreuses familles sans abris.

Situation des droits de l'Homme toujours préoccupante en RDC

Dans un autre communiqué relatif à la célébration de la soixante-septième Journée internationale des droits de l'Homme consacrée au lancement de la campagne « Nos droits, Nos libertés. Toujours » et marquant le cinquantième anniversaire des Pactes internationaux relatifs aux droits civils et politiques et aux droits économiques, sociaux et culturels, la VSV s'est dite vivement préoccupée par la détérioration de la situation des droits de l'Homme en RDC, avec « *la violation quasi constante des dispositions pertinentes de ces deux instruments par l'État congolais* ».

Décrivant un tableau sombre en matière de respect des droits civils et politiques ainsi que les droits économiques, sociaux et culturels, la VSV a exhorté les autorités du pays d'être à l'écoute de ceux et celles qui les invitent au respect des droits humains. L'ONG les a particulièrement appelées au respect scrupuleux et sans faille des dispositions de deux Pactes précités, en apportant des solutions idoines ou appropriées à toutes les préoccupations soulevées par des organisations nationales et internationales des droits humains ainsi que les agences du système onusien en matière de non-respect des droits humains, « *en lieu et place des tergiversations pour plaire au président de la République en vue de conserver des avantages et autres postes juteux* ».

Lucien Dianzenza

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés

ÉCONOMIE
POLITIQUE
RÉFLEXIONS
SPORT
SOCIÉTÉ
ART, CULTURE, MEDIA
INTERNATIONAL



CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Gusso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



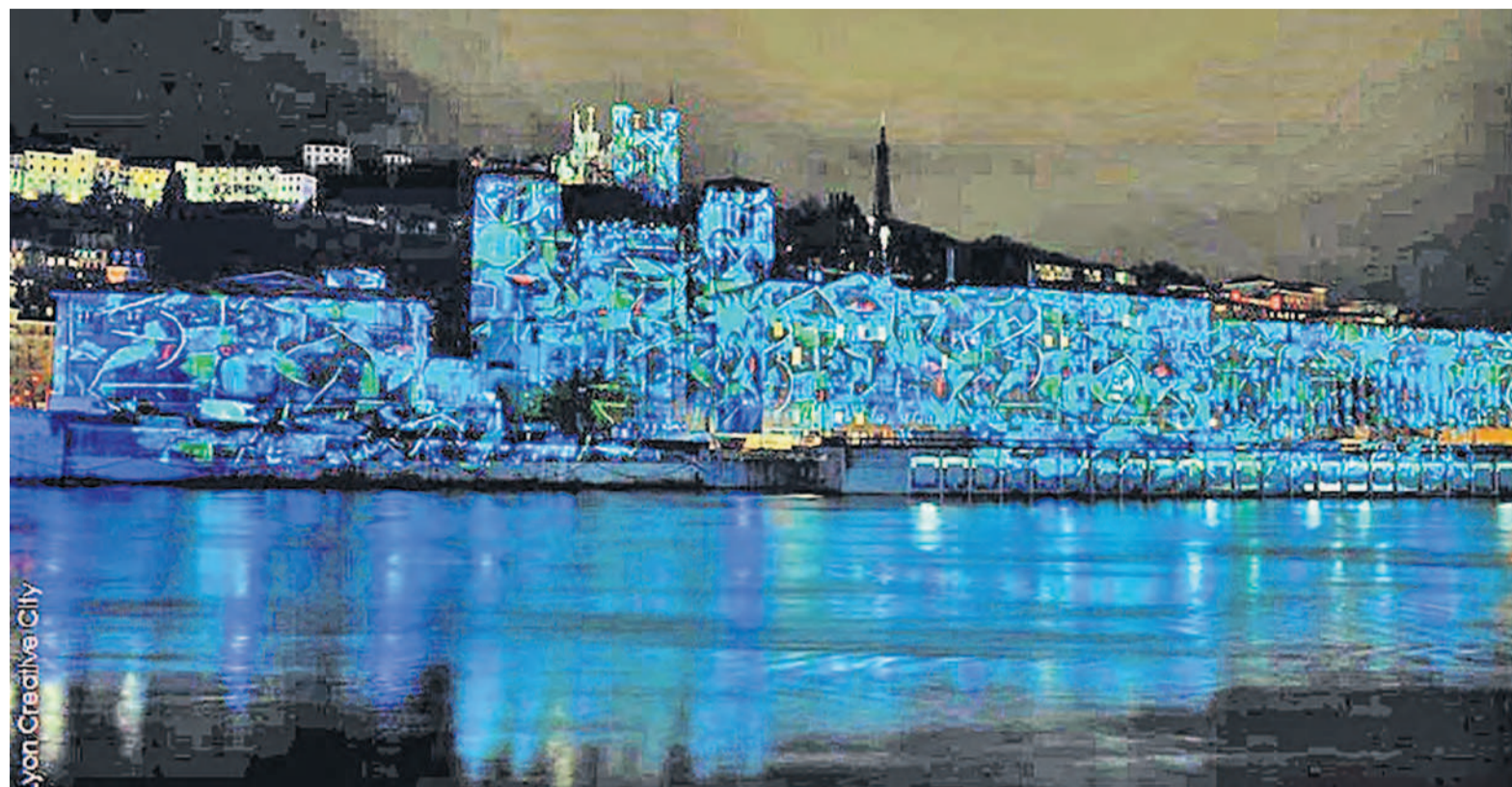
UNESCO

Kinshasa et Lubumbashi rejoignent le réseau des villes créatives

La directrice générale de l'Unesco, Irina Bokova, a désigné, le 11 décembre, quatre-sept villes réparties dans trente-trois pays en vue de faire partie de ce réseau qui comptait jusqu'alors soixante-neuf membres. Vingt-deux de ces villes appartiennent à des pays qui n'étaient pas encore représentés.

Le réseau des villes créatives de l'Unesco est axé autour de sept domaines créatifs : l'artisanat et les arts populaires, les arts numériques, le design, le film, la gastronomie, la littérature et la musique. « Le Réseau des villes créatives représente un immense potentiel pour faire valoir le rôle de la culture comme accélérateur de développement durable et je salue les nouvelles villes de tant de nouveaux pays qui viennent enrichir le Réseau de leur diversité » a déclaré Irina Bokova. La ville de Kinshasa a été retenue dans la catégorie « musique », tandis que Lubumbashi figure dans la catégorie « Artisanat et arts populaires ». Lancé en 2004, le réseau des villes créatives de l'Unesco compte désormais 116 villes membres. Il couvre sept domaines créatifs : artisanat et arts populaires, arts numériques, cinéma, design, gastronomie, littérature et musique.

Travailler pour un objectif commun
Sa vocation est de stimuler la coopération internationale avec et entre les villes faisant de la créativité un moteur de développement urbain durable, d'inclusion sociale et de rayonnement cultu-



rel. Les villes travaillent ensemble vers un objectif commun : placer la créativité et les industries culturelles au cœur de leur plan de développement au niveau local et coopérer activement au niveau international. En rejoignant le réseau, les villes s'engagent à partager leurs bonnes pratiques et à développer des partenariats associant secteur public, secteur privé et société civile pour renforcer la création, la production, la distribution et la diffusion des activités, des biens et des services culturels ; développer des pôles de créativité et d'innovation et élargir les opportunités des

créateurs et des professionnels du secteur culturel ; améliorer l'accès et la participation à la vie culturelle, en particulier au bénéfice des groupes et des personnes défavorisées ou vulnérables ; intégrer pleinement la culture et la créativité dans les plans de développement durable. Ces objectifs, indique-t-on, sont mis en œuvre au niveau des villes membres ainsi qu'au niveau international, notamment à travers les domaines d'action suivants : partage d'expériences, de connaissances et de bonnes pratiques ; projets, partenariats et initiatives pilotes associant secteur public, secteur privé

et société civile ; programmes et réseaux d'échange professionnels et artistiques ; études, recherches et évaluations de l'expérience des villes créatives ; politique et mesures pour le développement urbain durable ; actions de communication et de sensibilisation

Laboratoire d'action et d'innovation
Le réseau des villes créatives, explique-t-on, constitue un partenaire privilégié de l'Unesco, aussi bien comme plate-forme de réflexion sur le rôle de la créativité en tant que levier du développement durable, que de laboratoire d'action et d'innovation, notamment pour la mise en œuvre du

programme du développement pour l'après-2015. L'Agenda 2030 pour le développement durable, adopté par la communauté internationale en septembre 2015, souligne l'importance de la culture et de la créativité comme des leviers essentiels pour le développement urbain durable. À cet effet, note l'Unesco, le réseau continuera à être une plate-forme clef pour contribuer à la mise en œuvre de cet agenda international. La prochaine réunion annuelle du réseau des villes créatives, apprend-on, se tiendra en septembre 2016 à Östersund (Suède).

Patrick Ndungidi



LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Un Espace de Vente:




Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.

Un Espace culturel Pour vos Manifestations :





Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.



84 Boulevard Denis Sassou N'Guesso
Immeuble les manguiers (Mpila) Dépêche de Brazzaville

Ouvert tous les jours
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



HUMEUR

Et pourtant les dossiers aux examens d'État sont sans frais d'accompagnement !

Nous le disons pour fustiger des agissements quelque peu surprenants de certaines écoles privées qui ont commencé à harceler des parents d'élèves en demandant de l'argent comme frais d'accompagnement et de traitement des dossiers en question. Il y a près de trois à quatre ans déjà qu'une mesure gouvernementale avait été prise et qui, du reste, était saluée par des parents d'élèves en particulier et tous les Congolais en général qui mettait fin aux abus de certaines écoles sur ces frais des dossiers des candidats aux examens d'État vu les orientations non commodes que prenaient ces soi-disant frais d'accompagnement des dossiers.

Alors pour défendre le rôle que jouent ces frais, des responsables de ces écoles-là disent haut et fort que cet argent permet aux différents candidats aux examens d'État, notamment le certificat d'études primaires et élémentaires (CEPE), le brevet d'études du premier cycle (BEPC) et le baccalauréat de se présenter aux évaluations tests ou aux évaluations préparatoires que l'Etat organise avant le déroulement des examens. Ces frais varient de 20.000 F CFA à 55.000 F CFA. « Si cela est le cas, pourquoi d'une part l'information n'est-elle pas donnée officiellement aux parents d'enfants et d'autre part pourquoi toutes les écoles privées ne demandent-elles pas ces frais ? », s'est interrogé un parent d'élève à Pointe-Noire. Pour ce parent, ces frais dits d'accompagnement des dossiers qui, semble-t-il, permettraient aux élèves de se présenter aux évaluations préparatoires serait une astuce à certains établissements privés pour avoir de l'argent.

Oui, les écoles privées, tout le monde le sait, rejettent farouchement l'aspect commercial pour pouvoir être à l'abri de certaines taxes des services des impôts. Et c'est pour cela qu'elles brandissent la fibre du social. Or, si c'était réellement le social, on ne devrait pas à chaque instant vivre ce spectacle gênant et honteux que font certaines écoles privées en sortant pendant des compositions des élèves des salles pour n'avoir pas payé les droits d'écologie à temps, semble-t-il. Par exemple, la semaine dernière, il s'est passé dans une école privée de Pointe-Noire que nous taisons le nom quelque chose de terrible : les affaires de l'élève ont été confisquées par le responsable de l'établissement parce que le parent n'avait pas versé les frais mensuels, or ce dernier n'accusait à peine qu'un retard d'une semaine. Est-ce que c'est cela « faire du social » ?

Et si c'est réellement du social, alors pourquoi cette disparité inouïe sur des frais d'écologie et sur ces soi-disant frais d'accompagnement des dossiers ? Tenez ! Prenez au hasard trois écoles qui ont sensiblement les mêmes enseignants et se situant dans un même périmètre de l'un des arrondissements de nos agglomérations, on constate que les élèves de la classe de sixième de l'école A paient soit 18.000 F CFA, et ceux de l'école B du même quartier toujours en classe de sixième paieront un autre taux de 25.000 FCFA et au niveau de la troisième école C, toujours dans le même quartier, les élèves de la classe de sixième paient 30.000 FCFA la mensualité. Où est donc le social dans tout cela ? Et à quoi est due cette disparité ? On comprend donc aisément qu'il y a dans ces méthodes calculatrices la recherche du profit et le social est relégué au second plan.

Encore qu'une autre pratique gênante est en train de voir le jour dans certaines écoles privées, celle de l'ouverture au sein de ces écoles des centres d'encadrement. Et lesquels dispensent les cours, ce sont les mêmes enseignants qui passent dans les classes pendant des horaires normaux admis par l'Institut national de recherches et d'action pédagogique. Alors ces centres qui se créent demandent-ils encore de l'argent aux parents ? La réponse est oui. Alors ces centres se créent parce que l'enseignement n'a-t-il pas été explicite et complet en classe ? Sur ce point, la réponse est mitigée, donc il y a certainement autre chose.

Non loin de nous l'idée d'incriminer toutes les écoles privées, car toutes ne brillent pas par ce genre de pratiques inadmissibles. Il y a certainement des écoles qui accusent des pratiques justifiables en matière des droits exigés aux parents d'élèves. Donc, cessons avec ce genre de pratiques, sinon vos écoles risquent de subir « une fuite d'élèves ».

Faustin Akono

HYDROCARBURES

L'inauguration du projet Moho Nord dans sa phase 1 bis ouvre un nouvel horizon dans l'industrie pétrolière au Congo

Le lancement de la mise en production du projet Moho Nord dans sa phase 1 bis et la pose de la première pierre de l'université catholique du Congo ont eu lieu le 11 décembre en présence de Denis Sassou N'Guesso, président de la République, des membres du gouvernement, de Patrick Pouyanné, directeur général du Groupe Total et de plusieurs autres autorités.

Le lancement du projet Moho Nord dans sa phase 1 bis au Boulevard Loango à Pointe-Noire est une étape importante dans l'industrie pétrolière du Congo, car ce projet intègre le plus grand projet jamais réalisé à ce jour au pays : le gigantesque Moho Nord qui associe Total E& P Congo, Chevron Overseas Limited et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC).

« Le champ pétrolier Moho Nord phase 1 bis ouvre pour le Congo de nouvelles perspectives pour notre ville qui en tirera de réels bénéfices en termes de création d'emplois directs et indirects, d'accélération de la croissance, de la consommation et d'élargissement des impôts », a dit Roland Bouiti viaudo, député-maire de la ville de Pointe-Noire en souhaitant la bienvenue à ses hôtes.



Patrick Pouyanné, dg du Groupe Total

dermier ». Même si le cœur des activités de Total consiste à produire des ressources énergétiques, la société pétrolière a aussi le souci de contribuer au développement économique du pays. C'est ainsi qu'elle associe des projets sociaux à la réalisation de certains projets pétroliers majeurs. C'est le cas de l'université catholique du Congo à Liambou dans le district de Loango (préfecture du Kouilou) dont la pose de la première pierre par le président de la République a eu lieu peu après le lancement du projet Moho phase 1 bis. Située à une vingtaine de kilo-

l'école, gage de développement et de paix. Même avec des moyens financiers on ne peut plus modestes, les congrégations religieuses, les diocèses, les paroisses, tiennent des écoles, des lycées dont la qualité de leur système éducatif est en nette croissance. C'est dans le prolongement de ce premier élan que s'inscrit l'universalité catholique du Congo qui va s'installer à Liambou dans le district de Loango », a dit Daniel Mizonzo, président de la Conférence épiscopale du Congo.

Pour Alain Brice Boumpoutou, directeur général adjoint de Total E & P Congo, « l'université catholique du Congo qui va offrir des conditions favorables de travail à la jeunesse qui représente l'avenir du pays va aussi accueillir en terme un ensemble de facultés : économique, gestion, droit et un institut d'apprentissage des métiers, ce qui est une réponse au besoin des étudiants du Kouilou et de Pointe-Noire qui auront l'opportunité de poursuivre leurs études supérieures à proximité de leurs familles ».

Ce projet s'inscrit dans les actions prioritaires du Plan national de développement (PND) dans son volet construction des infrastructures universitaires, amélioration des conditions d'accès à l'enseignement universitaire et promotion d'un enseignement de qualité en accord avec les besoins exprimés par les entreprises et le pays, a dit Jean-Marc Thystère Tchicaya, ministre des Hydrocarbures avant de conclure : « C'est aussi la réponse aux nombreuses doléances exprimées au cours des rencontres citoyennes que vous avez initiées monsieur le président avec les notables, sages et populations de Pointe-Noire et du Kouilou qui avaient souhaité un complément à la municipalisation accélérée dans ces deux départements, la résolution des problèmes de formation et d'emplois des jeunes et le manque d'une université à Pointe-Noire ».

Hervé Brice Mampouya



La tribune officielle

Patrick Pouyanné a axé son adresse sur le partenariat pérenne et durable né d'une ambition commune de travailler au développement industriel du Congo et à la valorisation de ses nombreuses ressources énergétiques. « L'accord signé en 2012 avec la République du Congo a permis à Total avec ses partenaires Chevron et la SNPC de lancer l'ambition de développement de Moho Nord avec sa phase 1 bis que nous inaugurons aujourd'hui. C'est le plus grand projet jamais investi au Congo. Ces réserves s'élèvent à 500 millions de barils de pétrole. Plus de 10 milliards de dollars d'investissements et une capacité de production de 140.000 barils par jour. 45 puits nouveaux vont être forés à plus de 1000 mètres d'eau dont le premier puits a été mis en production le 9 décembre

mètres de Pointe-Noire, l'université catholique du Congo va accueillir jusqu'à 800 étudiants. C'est un projet né de la volonté et de la vision de la Conférence épiscopale qui a fait preuve d'audace, d'initiative et d'énergie pour le porter et le faire aboutir. La faculté des sciences de l'université catholique du Congo sera constituée de cinq départements couvrant la biologie, la chimie, la physique et la géologie, l'informatique ainsi que de mathématiques. Les travaux de construction de cette université dureront 30 mois.

« L'église catholique après plusieurs années de mise à l'écart de la communauté enseignante et éducative assume aujourd'hui son rôle de partenaire des pouvoirs publics dans l'investissement le plus précieux qu'est

COUPE DE FRANCE

Le tirage des Congolais pour les 32^e de finale

Bevic Moussiti Oko, buteur lors des 6^e et 7^e tours, et ses coéquipiers de l'US Dunkerque auront fort à faire contre Troyes en 32^e de finale (droits réservés)

Onze Congolais sont encore en course en Coupe de France, dont les 32^e de finale ont été tirés au sort lundi dernier. A part l'USL Dunkerque de Bevic Moussiti Oko, qui recevra Troyes (Ligue 1), les autres seront tous opposés à des équipes de division inférieures, avec parfois des gros écarts comme le derby entre Saint-Jean de Beaulieu, qui évolue en DHR (7^e division) et l'AS Monaco de Yhoan Andzouana ou le déplacement de Nantes au Blanc-Mesnil (6^e division). Notons également le choc entre Caen et l'OM. Les matchs auront lieu les 5 et 6 janvier.

JS Saint-Jean Beaulieu (DHR) - AS Monaco (L1) : Yhoan Andzouana
CS Sedan-Ardenne (Nat) - SC Bastia (L1) : Christopher Maboulou
FC Chambly-Thelle (Nat) - Stade de Reims (L1) : Prince Oniangue
Fréjus Saint-Raphaël FC (Nat) - Girondins de Bordeaux (L1) : Amine Linganzi

US Concarneau (CFA) - Tour Auvergne Rennes (CFA2) : Yven Moyo
US Granville (CFA2) - Stade Lavallois (L2) : Chris Malonga
Blanc-Mesnil SP FB (DH) - FC Nantes (L1) : Jules Iloki
Racing Besançon (CFA2) - Angers SCO (L1) : Bouka Moutou et Fodé Doré

US Dunkerque (National)-Estac Troyes (L1) : Bevic Moussiti Oko
Caen (Ligue 1)- Marseille (Ligue 1) : Durel Avounou

Camille Delourme

VOLLEYBALL

La Fécovo dans le top 10 des meilleures fédérations d'Afrique

Le Congo a été classé parmi les 10 meilleures fédérations d'Afrique lors du congrès de la Confédération africaine de Volleyball qui s'est tenu du 1^{er} au 5 décembre en Algérie.

Le Congo a aussi gagné une place à la vice-présidence de la CAVB. Jean Claude Mopita a été élu vice-président. Il rentre dans l'histoire de la Fédération congolaise de Volleyball en étant le premier Congolais à être admis dans les instances du volleyball continental. Le Congo n'est pas le seul à occuper le poste de vice-présidence de la CAVB. Mory Keita de la Guinée Conakry, Mounir Ben Slimane de la Tunisie, Badr Zioudi Issouf du Niger, Waithaka Kioni du Kenya et William Nhalapo de Lesotho sont les

collaborateurs directs du Dr Amr EL Wani président réélu. Ces vices-présidents élus à l'unanimité par acclamations, superviseront chacun une zone et des compétitions sportives. Ils auront en charge des commissions de la CAVB et feront partie des commissions de la FIVB. Le président de la CAVB accompagné de ses vices-présidents ont par ailleurs procédé à l'élection des nouveaux bureaux des zones. La zone 4 supervisée par Jean Claude Mopita a pour président Frédéric Ndonga du Gabon. Il a pour collabora-

teurs, Schakob Constantin de la République démocratique du Congo et Christian Tsobgny du Congo respectivement secrétaire général et secrétaire général adjoint puis Abraham du Cameroun (trésorier général).

Les efforts du Congo reconnus au Congrès de la CAVB

Le dynamisme de la Fécovo a été apprécié par la CAVB qui l'a non seulement classée parmi les 10 meilleures fédérations d'Afrique mais aussi lui a décerné le trophée des meilleurs Jeux africains au niveau de Volleyball. Le président de la Fédération internationale de volleyball qui a présidé le conseil d'administration de fin de mandat de l'ancien bureau de la CAVB, a lui aussi salué le dévouement de la Fécovo. Il a félicité le Congo pour sa bonne organisation des 11^e Jeux africains et la qualité des infrastructures sportives. Il a souhaité que le Congo organise, dans les prochains jours, un championnat du monde tout en soutenant l'idée de la création au Congo d'un centre de développement de volleyball pour l'Afrique centrale et le soutien de la FIVB à travers la formation des cadres techniques du Volleyball.

Jean-Claude Mopita



Jean Claude Mopita, le président de la Fécovo à droite

RÉFLEXION

À Christophe de Margerie

Très cher Christophe, si un accident aussi absurde qu'imprévisible ne t'avait pas enlevé il y a quelques mois à l'affection des tiens, à notre affection aussi, tu aurais été parmi nous vendredi à Pointe-Noire lors du lancement de la première phase du projet Moho Nord, puis à Liambou pour la pose de la première pierre de l'Université catholique et nous nous serions à coup sûr retrouvés à Oyo, Edou, Ngolodoi sur les berges de l'Alima afin de fêter dignement le coup d'envoi de ces réalisations qui vont jouer un rôle majeur dans l'émergence du Congo.

Là où tu reposes et où tu observes toujours, j'en suis certain, le monde des humains avec autant d'attention que d'humour, sache que nous n'avons rien oublié de ce que tu nous as apporté au cours des années qui virent ce pays

meurtri par la guerre redresser la tête, se reconstruire pas à pas et, finalement, se lancer sur la voie du développement durable avec une énergie sans pareille. Ayant été l'un des acteurs de ce mouvement en engageant résolument Total dans la mise en valeur des ressources pétrolières du Congo, mais aussi en agissant de mille et une façons pour l'accompagner sur la voie du progrès, il est juste aujourd'hui de rappeler le rôle que tu jouas dans ce grand mouvement.

Tous ceux qui t'ont approché durant ces années étaient frappés par ta simplicité, par ton écoute, par l'attention que tu portais aux grandes comme aux petites questions que les autorités du pays devaient résoudre au sortir d'un conflit meurtrier. Profondément croyant et respectueux des valeurs qui imprègnent les sociétés africaines tu faisais en sorte, à la place qui était la tienne, que la

marche vers le progrès matériel dont ton puissant groupe était l'un des moteurs ne provoque pas la rupture des modes de vie traditionnels que l'on a vu se produire ailleurs.

Et c'est certainement l'une des raisons pour lesquelles au-delà des questions pratiques tu avais noué avec Denis Sassou N'Guesso des liens d'amitié qui ne cessaient de se renforcer au fil des ans; des liens qui t'avaient conduit à bâtir une maison à Oyo où tu comptais venir se reposer à intervalles réguliers et parler des grands problèmes de notre époque.

Tes successeurs ont entrepris de poursuivre la grande œuvre que tu as lancée au tout début de ce nouveau siècle. Ils l'ont rappelé avec force tout au long de ces deux journées et tout indique, aujourd'hui, qu'ils tiendront parole comme le prouvent les actions

précisées lors des cérémonies qui ont marqué le lancement du projet Moho Nord et la pose de la première pierre de l'Université catholique du Congo. Cela prouve qu'au-delà de l'intérêt matériel que représente la mise en valeur des gisements d'hydrocarbures du Golfe de Guinée ils ont conscience de la responsabilité économique, sociale et culturelle de leur compagnie; mais pour nous qui observons avec attention la société congolaise, cela démontre aussi que tes convictions seront progressivement traduites en actes comme tu l'avais souhaité.

Très cher Christophe nous ne t'oublions pas, nous ne t'oublierons jamais. Et nous ne manquerons pas, chaque fois que l'occasion s'en présentera, de lever notre verre à ta santé car tu es plus que jamais parmi nous.

Jean-Paul Pigasse